

**Annexe 7. Etude de trafic
LEE SORMEA**

ETUDE DE TRAFIC ET PRÉCONISATIONS – PÉRIGUEUX

▶ Rapport V3 : Etude de circulation et évaluation d'impact – Décembre 2022





SOMMAIRE

- ❑ Contexte et enjeux
- ❑ Diagnostic des déplacements
- ❑ Évaluation des trafics futurs
- ❑ Simulation du projet à l'horizon de mise en service
- ❑ Conclusions et préconisations



CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MISSION

► Contexte de l'étude

- La demande actuelle du groupe Lamotte et Nexity, acteurs majeurs de l'aménagement urbain en France, est de connaître, appréhender et anticiper des déplacements générés par un projet de création de quartier destiné à accueillir des logements sur la presqu'île située entre l'Isle et le canal de Périgueux. Le projet comprend environ 173 logements sur le site :
- La présente mission a pour **objet d'établir une étude de trafic** comprenant :
 - un état des lieux de la circulation
 - une estimation des circulations futures
 - Une étude d'impact des nouveaux trafics sur le secteur
- Cette mission s'inscrit au sein de l'agglomération de Périgueux qui a déjà été le centre de certaines de nos études par le passé. Nos équipes disposent donc d'une bonne connaissance de la ville et des différents enjeux de trafic qu'elle présente.



► Les enjeux de l'étude

- Le premier enjeu est **d'intégrer durablement le futur quartier aux infrastructures routières existantes**, sans compromettre l'accessibilité (desserte, réseaux,...) aux quartiers environnants. En effet, le futur quartier aura comme unique accès le pont débouchant sur le giratoire de la Bretelle du Bassin, carrefour déjà fortement fréquenté aux heures de pointe.

Il est donc indispensable de bien dimensionner les carrefours d'accès à ce nouveau quartier pour ne pas pénaliser les futurs riverains et générer des difficultés de commercialisation des futurs lots.

- Le second enjeu est de **prévoir dès la conception, des aménagements permettant de fiabiliser les échanges tous modes** entre les parcelles pour créer de la perméabilité et réduire au maximum les distances d'accès aux services externes à la zone.

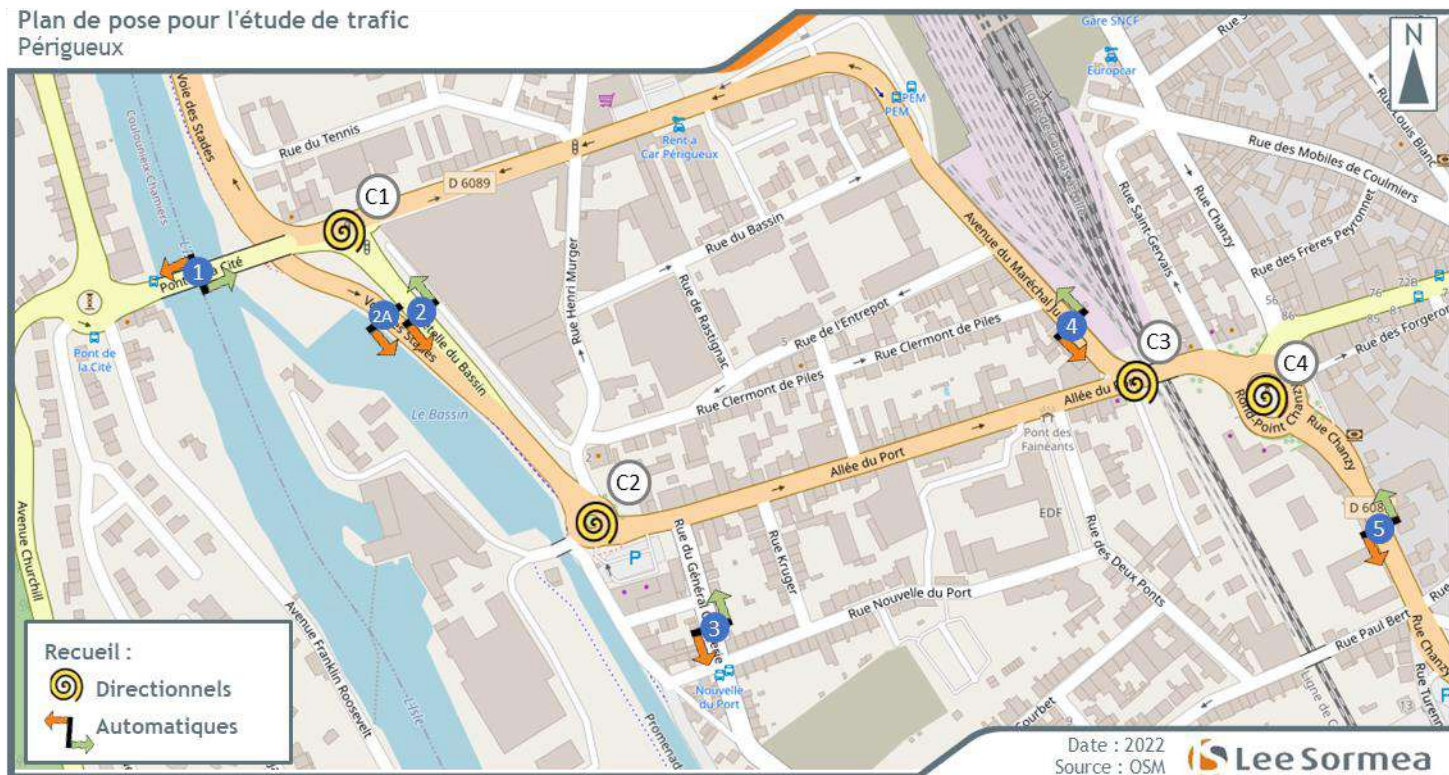


DIAGNOSTIC DES DÉPLACEMENTS

▶ Recueils de données sur le terrain

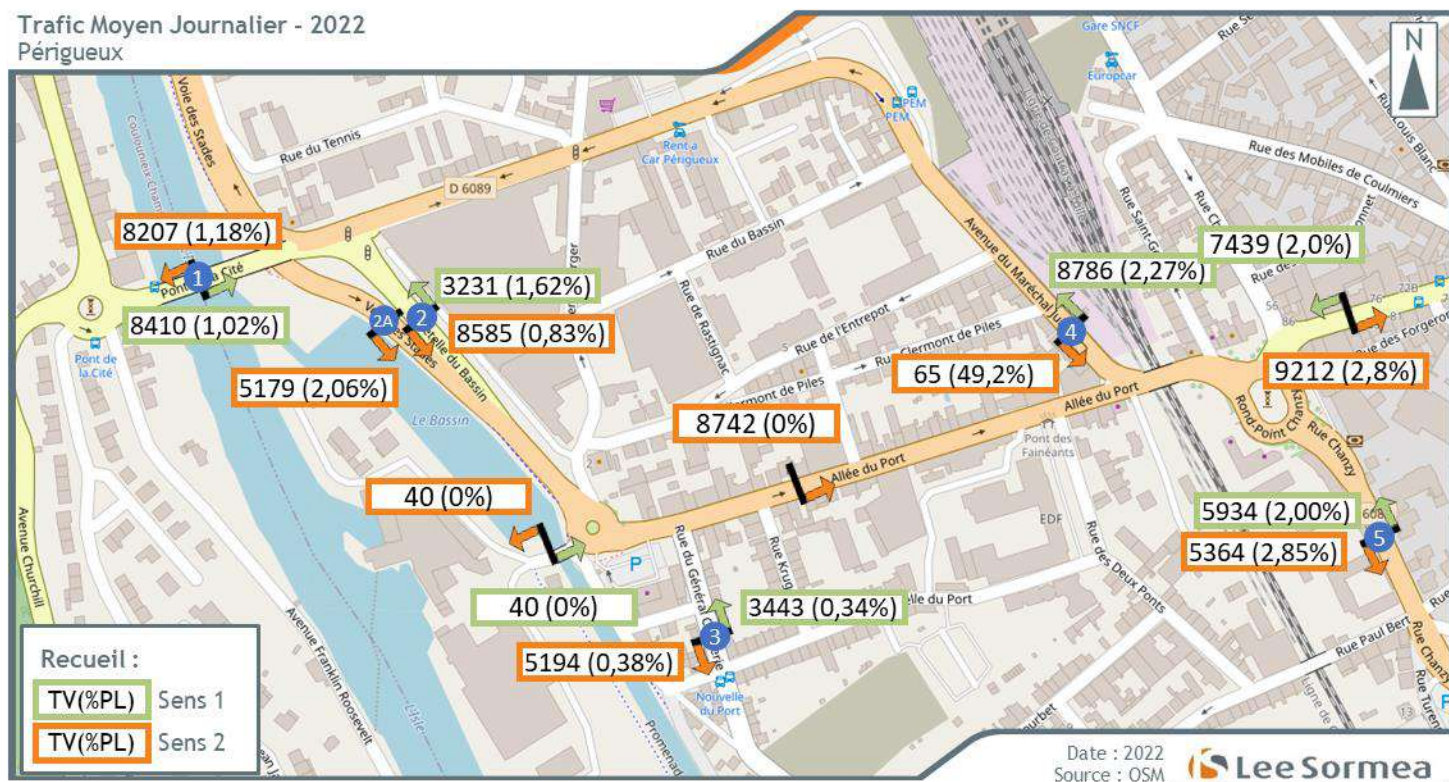
- Pour réaliser cette étude, 3 types de recueil de données sont utilisés :
 - Des **relevés des conditions de circulation** le jeudi 29 septembre 2022.
 - Des **comptages directionnels aux carrefours** le mardi 27 septembre 2022 sur les périodes de pointe.
 - Des **comptages du débit routier** des véhicules en section courante sur une semaine en septembre 2022.

Les observations visuelles (relevé de fonctionnement) et l'analyse des comptages automatiques nous ont permis d'isoler l'heure de pointe du matin et du soir. (7h30-8h30 et 16h30-17h30).



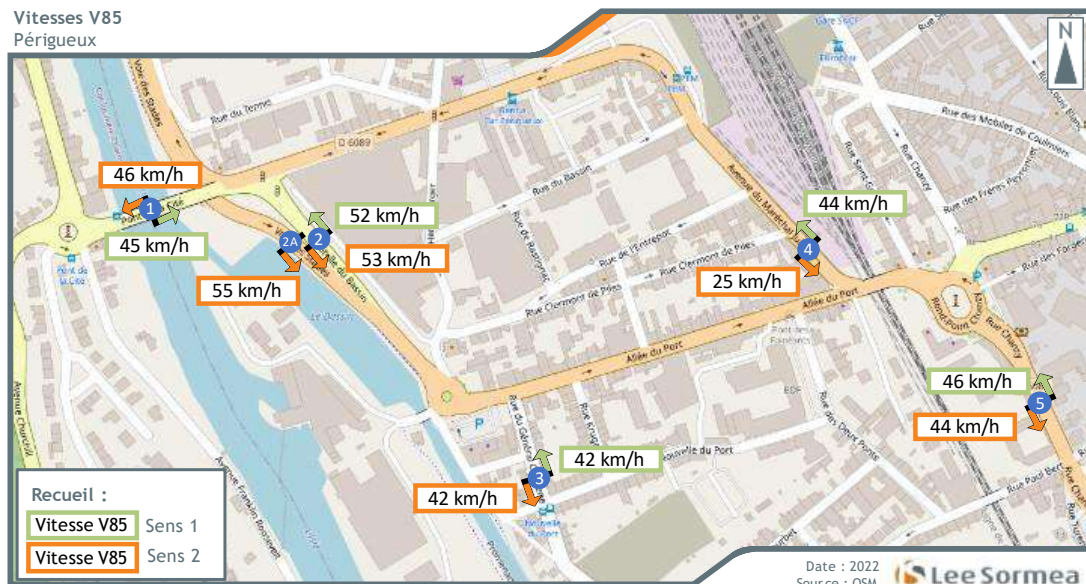
Comptages automatiques – TMJ 2022

- La charge de trafic sur le Pont de la Cité est la plus importante de tout le secteur avec plus de 16 600 véh/j (double sens), avec moins de 1,2 % de part poids-lourds.
- Toutefois, lorsque les trafics sur la Voie des Stades et ceux de la Bretelle du Bassin se rejoignent (sens Nord → Sud), on peut retrouver jusqu'à 13 800 véh/j en simple sens, à l'entrée du giratoire Bassin.



► Analyse des vitesses – V85 - 2022

- La vitesse V85 représente la vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules. Cet indicateur nous permet d'observer les secteurs où les vitesses excessives sont majoritaires.
- On observe que, hormis la bretelle du Bassin et la voie des Stades, la vitesse (V85) en-dessous de la réglementation sur la majorité du périmètre.
- Les valeurs restent néanmoins élevées par rapport aux forts trafics, notamment sur le Pont de la Cité et la rue Chanzy. Cela s'explique par une période de pointe importante mais très courte dans le temps.
- Le carrefour à feux entre l'allée du Port et l'avenue du Maréchal Juin étant adaptatif, les bus arrivant de la gare doivent effectuer l'appel au niveau de la branche Nord pour pouvoir passer au vert. Ce temps d'attente explique ainsi les 25 km/h relevés au poste 4.



▶ Cartographie des vitesses moyennes

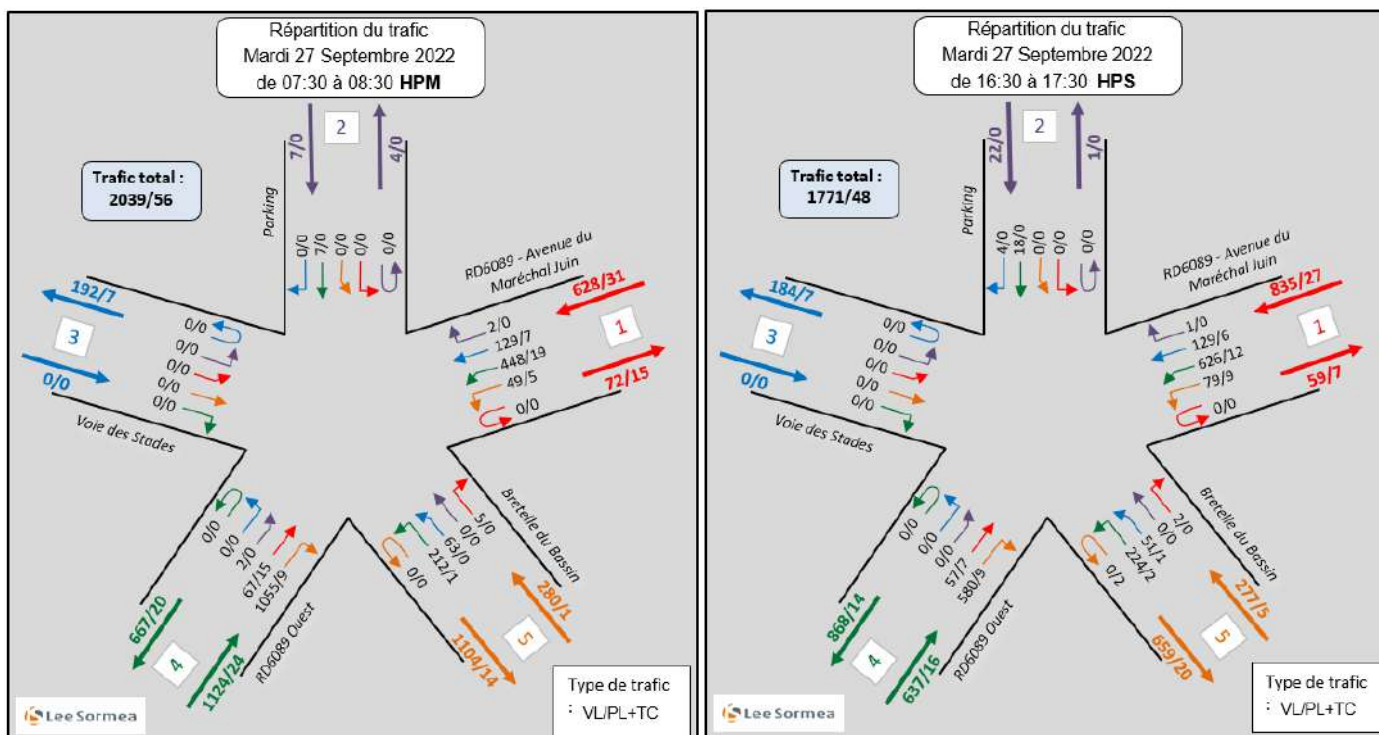
Vitesses Vmoyenne
Périgueux



Zoom sur le carrefour Av. du Maréchal Juin / Bretelle du Bassin

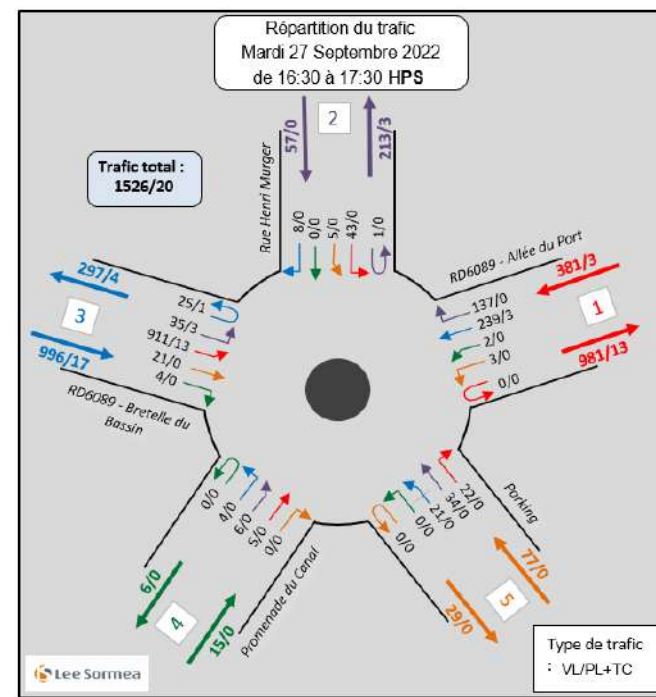
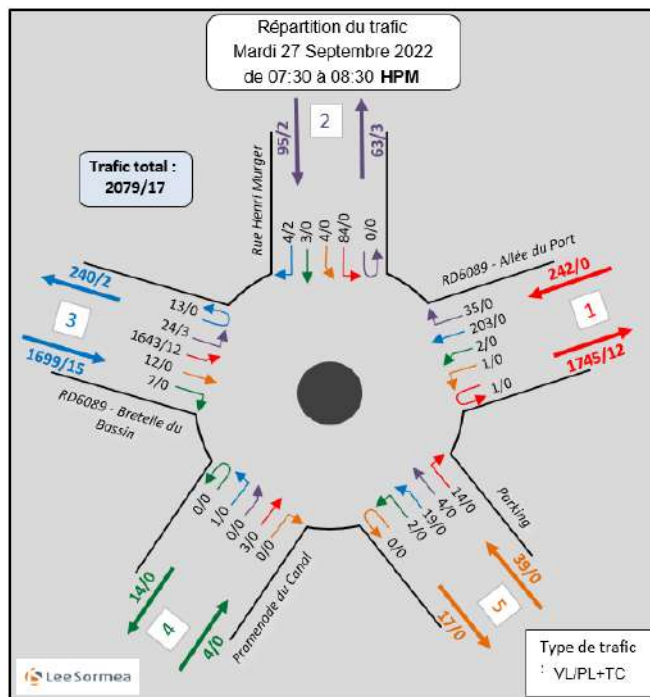
- On constate le matin que la majorité des véhicules en circulation dans le carrefour sont issus de Coulounieix-Chamiers et se dirigent vers la bretelle du Bassin. Cela peut s'expliquer par le peu de possibilités qu'ont les usagers arrivant de l'Ouest et souhaitant aller en centre-ville. En effet :
 - La mouvement tournant vers la voie des stades est impossible
 - L'avenue du maréchal Juin ne peut conduire que vers les stades et les entreprises situées au nord du secteur

- Les mouvements tournants s'inversent le soir avec en majorité :
 - Des usagers arrivant de l'avenue du Maréchal Juin souhaitant rejoindre Coulounieix-Chamiers
 - D'autres automobilistes arrivant de Coulounieix-Chamiers et rejoignant la bretelle du bassin



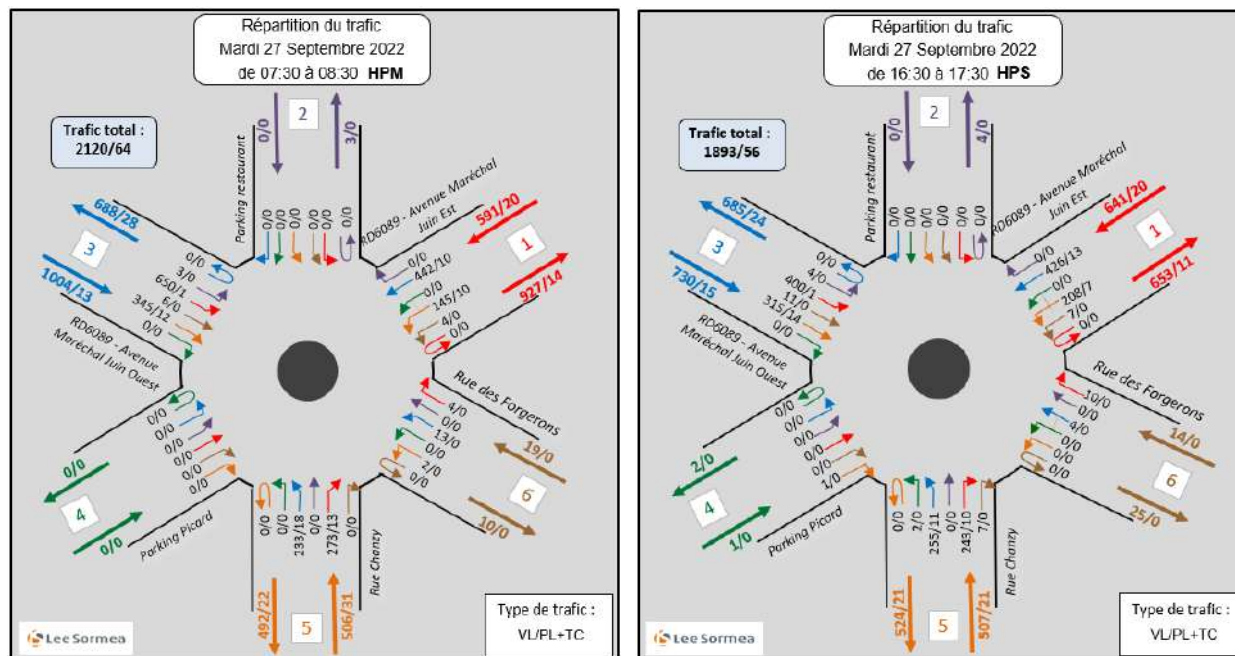
Zoom sur le giratoire du Bassin (Bretelle du Bassin/Allée du port)

- Que ce soit en HPM ou en HPS, la quasi-totalité des mouvements dans le giratoire s'effectuent de la bretelle du Bassin vers l'allée du Port. Cet axe est en effet l'unique moyen pour les personnes issues de Coulounieix-Chamiers de se diriger vers le centre-ville de Périgueux.
- De plus, le caractère unidirectionnel du périmètre fait que les véhicules issus du Pôle d'Echanges Multimodal et souhaitant retourner dans le centre-ville doivent emprunter ce giratoire.
- A noter que les quelques flux issus de l'allée du Port (et se dirigeant vers la bretelle du Bassin) viennent tous de la rue du Général Clergerie puisque le reste de l'axe est à sens unique



Zoom sur le giratoire Chanzy

- Les mouvements tournants sur le giratoire Chanzy mettent en exergue 3 branches principales : les branches Est et Ouest de la RD6089 (l'une se dirigeant vers le centre-ville de Périgueux et l'autre vers le PEM et Coulounieix-Chamiers) et la rue Chanzy desservant le Sud de la cité.
- En HPM, les deux tiers des flux arrivant de l'Ouest se dirigent vers le centre-ville via la branche Est de la RD6089 pendant que le tiers restant emprunte la rue Chanzy. Pour les usagers issus du Sud, il y a une répartition équivalente des flux entre les branches Est et Ouest de la RD6089. Enfin, près des trois quarts des usagers arrivant de la branche Est de la RD6089 semblent vouloir aller vers Coulounieix-Chamiers.
- Bien que les flux soient plus diffus en fin de journée (amenant donc à une quantité de trafic moindre sur le giratoire en HPS), on peut observer que les tendances restent similaires à l'HPM avec, toutefois, des taux de répartition plus équilibrés.



▶ Trafic en heure de pointe – HPM & HPS

Trafic en HPM (Mardi 27/09/2022)
Périgueux



- On peut s'apercevoir, en HPM, que la plupart des flux arrivent de Coulounieix-Chamiers via le Pont de la Cité pour se répartir entre la rue du Général Clergerie et l'allée du Port.
- Arrivés au giratoire Chanzy, les usagers se dirigent soit vers l'avenue du Maréchal Juin, soit vers la rue Chanzy.
- Les flux sont légèrement plus faibles dans le sens Est → Ouest, malgré la présence du PEM.

Trafic en HPS (Mardi 27/09/2022)
Périgueux



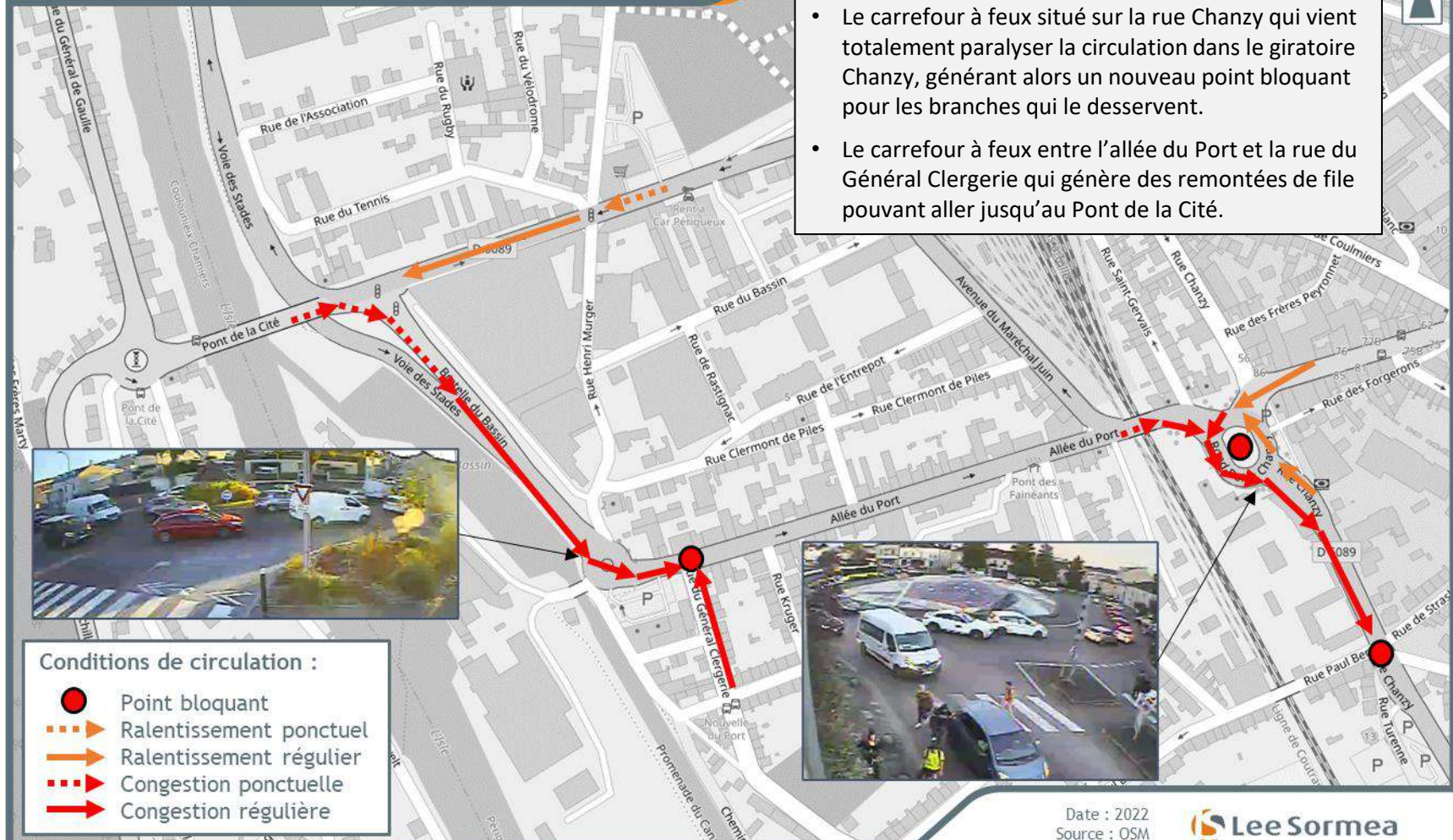
- En HPS, les flux s'inversent au niveau du Pont de la Cité malgré des écarts plus faibles qu'en HPM.
- Toutefois, sur la partie Est du secteur, on assiste tout de même à des flux plus importants en provenance de l'Ouest. Cela est dû aux trafics générés par la voie des stades et venant se greffer à ceux de la bretelle du Bassin.
- Au niveau du giratoire Chanzy, les flux sont équilibrés les sens de chaque branche.

► Relevé de fonctionnement – Jeudi matin

Relevé des conditions de circulation - HPM
Périgueux

En HPM, on peut identifier plusieurs points bloquants :

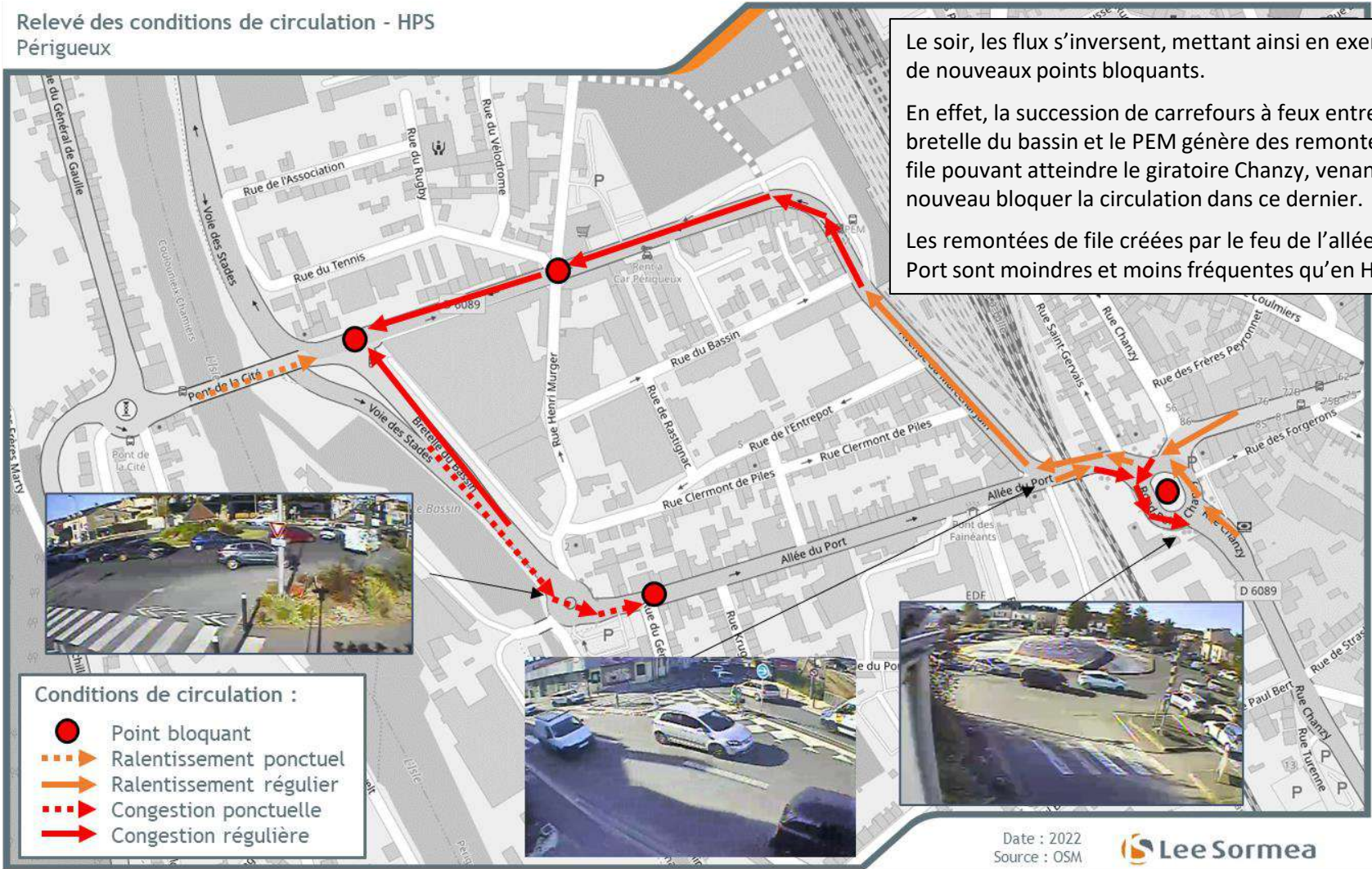
- Le carrefour à feux situé sur la rue Chanzy qui vient totalement paralyser la circulation dans le giratoire Chanzy, générant alors un nouveau point bloquant pour les branches qui le desservent.
- Le carrefour à feux entre l'allée du Port et la rue du Général Clergerie qui génère des remontées de file pouvant aller jusqu'au Pont de la Cité.



Date : 2022
Source : OSM
Lee Sormea

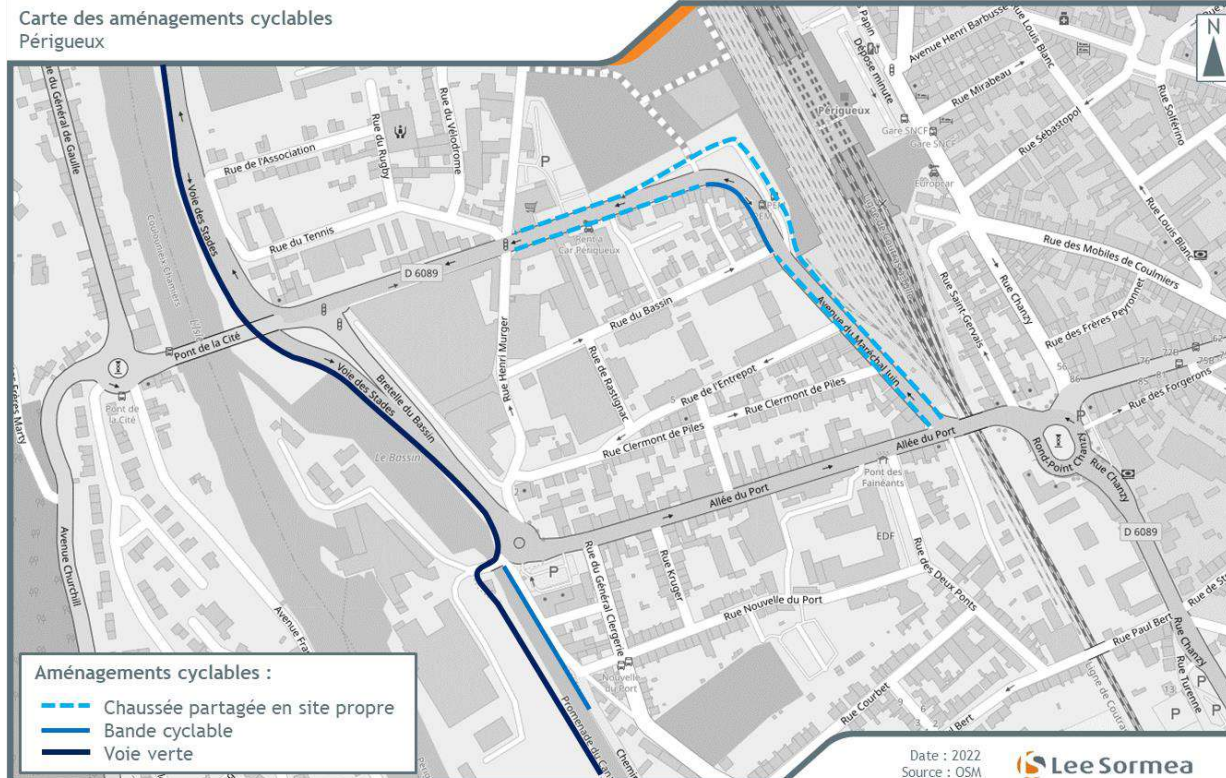
► Relevé de fonctionnement – Jeudi soir

Relevé des conditions de circulation - HPS
Périgueux

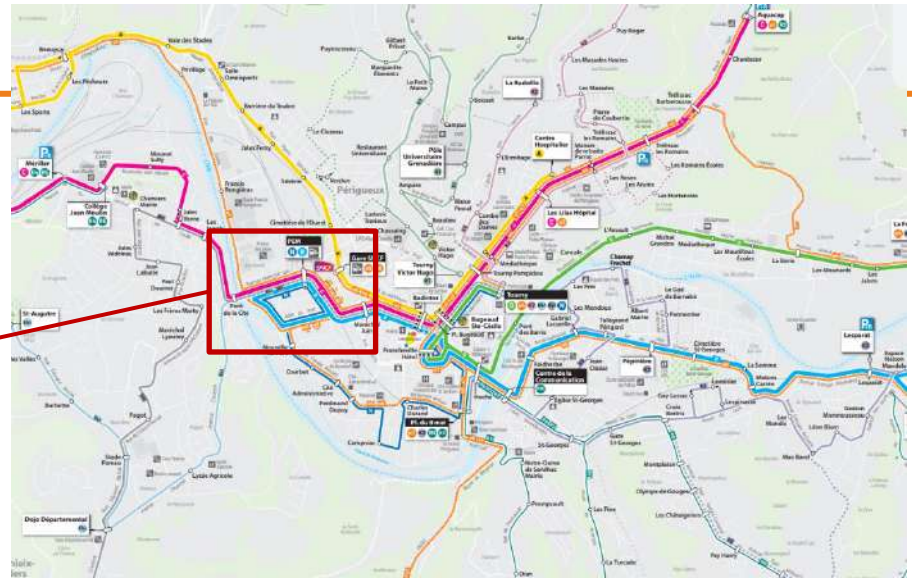


► Aménagement des modes actifs sur le secteur d'étude

- On peut relever deux principaux aménagements dédiés aux modes actifs :
 - Une voie verte qui longe l'Isle et son canal, à proximité de la voie des Stades
 - Une chaussée partagée sur les voies TC, sur l'avenue du Maréchal Juin, au niveau du PEM.
- Toutefois, en raison de l'emprise de voirie disponible et des flux de trafic importants, la circulation des modes actifs est difficile sur les Pont de la Cité, l'Allée du Port et la rue Chanzy.



► Transport en commun



On note 8 lignes de bus traversant le secteur via l'avenue du Maréchal Juin et la bretelle du Bassin/allée du Port :

- 2 lignes majeures :
 - **Ligne B** (Boulazac Centre commercial ⇔ PEM) – 1 bus toutes les 21 min en HP
 - **Ligne C** (ZAE Marsac ⇔ P+R Aquacap) – 1 bus toutes les 15 min en HP
- 3 lignes express :
 - **Ligne e1** (ZAE Marsac ⇔ P+R Aquacap) – 2 bus par HP
 - **Ligne e5** (Les Tournesols ⇔ Gare SNCF) – 2 bus par HP
 - **Ligne e6** (Les Crouchaux ⇔ Gare SNCF) – 2 bus par HP
- 2 lignes de quartier :
 - **Ligne K4A** (Saint-Augutre ⇔ Tourny) : 3 bus par HP
 - **Ligne K4B** (Coulounieix Bourg ⇔ Tourny) : 2 bus par HP
- 1 ligne de centre-ville :
 - **Ligne N** (PEM ⇔ Tourny) : 2 bus par HP

▶ Principe de réserve de capacité

- Pour calculer la capacité du carrefour (charge maximum des voies), nous nous appuyons sur le Guide CERTU, Carrefours urbains, 2010. Les calculs vont « lisser » les trafics sur l'ensemble de la plage horaire, sans prendre en compte les pics d'affluence perceptibles pendant une heure de pointe. C'est pourquoi nous choisissons d'analyser seulement les heures de pointe. Dans les calculs théoriques, les priorités bus et appels de phases sont lissés.

Définitions générales :

- La capacité limite et le temps moyen d'attente sont calculés uniquement pour les voies cédant le passage, les autres voies n'étant pas contraintes car prioritaires.
- Par définition, le **créneau critique** désigne le temps minimum pour s'insérer sur la voie principale depuis la voie secondaire, en considérant le flux antagoniste sur la voie principale (1 sens ou 2 sens).
- Le **temps moyen d'attente** limite est acceptable en dessous de 30 secondes. Entre 30 secondes et 1 minute, l'acceptabilité est discutable d'autant plus que l'apparition de comportement à risque augmente. Au-delà d'une minute, des feux sont nécessaires.

Définitions précises :

Le choix du créneau critique (*manœuvre de traversée de la voie principale*) se détermine d'après les informations suivantes (*source : guide des carrefours urbains du Cerema*) :

Bien que les PL ou TC aient besoin de plus de temps pour s'insérer, le créneau critique n'a pas à être augmenté puisque le calcul, étant réalisé en Unité de Véhicule Particulier (UVP), prend en compte ce cas de figure. En effet, un coefficient est attribué selon le type de véhicule $UVP = 1xVL + 2xPL + 2xTC + 0,3 \cdot 2R$ (2R= deux roues). Pour déterminer les capacités des voies secondaires, nous nous appuyons sur un abaque de calcul de capacité, issu du guide des carrefours urbains, reporté en fin de rapport.

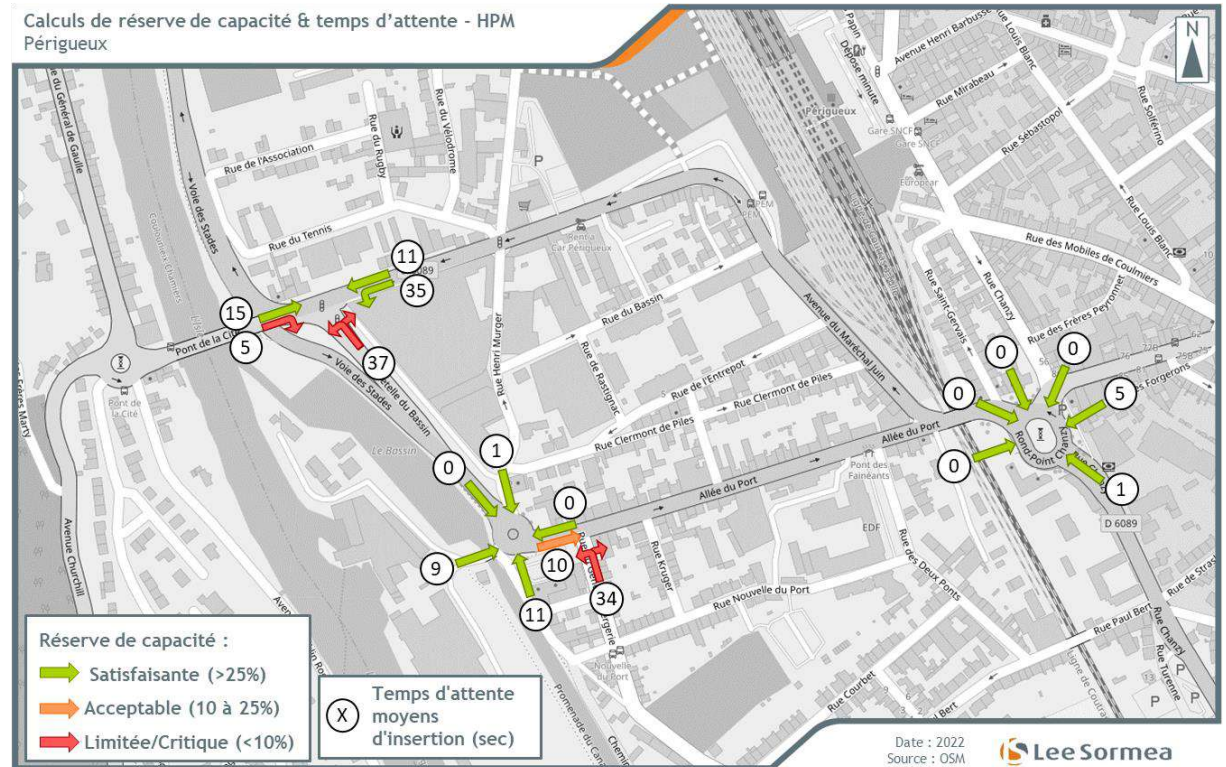
Choix du créneau critique			
<i>Manœuvre de traversée de la voie principale</i>			
Nombre de files de la voie principale	Valeur du créneau critique		
1 file	4 s		
2 files à double sens ou à sens unique	6 s		

<i>Manœuvre d'insertion sur la voie principale en tourne à droite (TAD) ou tourne à gauche (TAG)</i>			
Vitesse réglementaire de la voie principale	Valeur du créneau critique		
	Voie principale à sens unique (1 ou 2 files)	Voie principale à double sens	
		TAD ou TAG	TAD
30 km/h	4 s	4 s	5 s
50 km/h	5 s	5 s	6 s
70 km/h	6 s	6 s	7 s

► Zoom sur le fonctionnement actuel du carrefour - HPM

- Si les giratoires montrent des réserves de capacité satisfaisants et des temps d'attente acceptables en HPM, ce n'est pas le cas des carrefours à feux.
- En effet, au niveau du carrefour du Pont de la Cité (au Nord-Ouest), les flux de circulation sont trop importants par rapport à la géométrie (notamment sur le tourne-à-droite des usagers arrivant de l'Oust) et aux temps de vert consacrés à l'écoulement des flux, ce qui est valable pour les usagers de la bretelle du bassin.

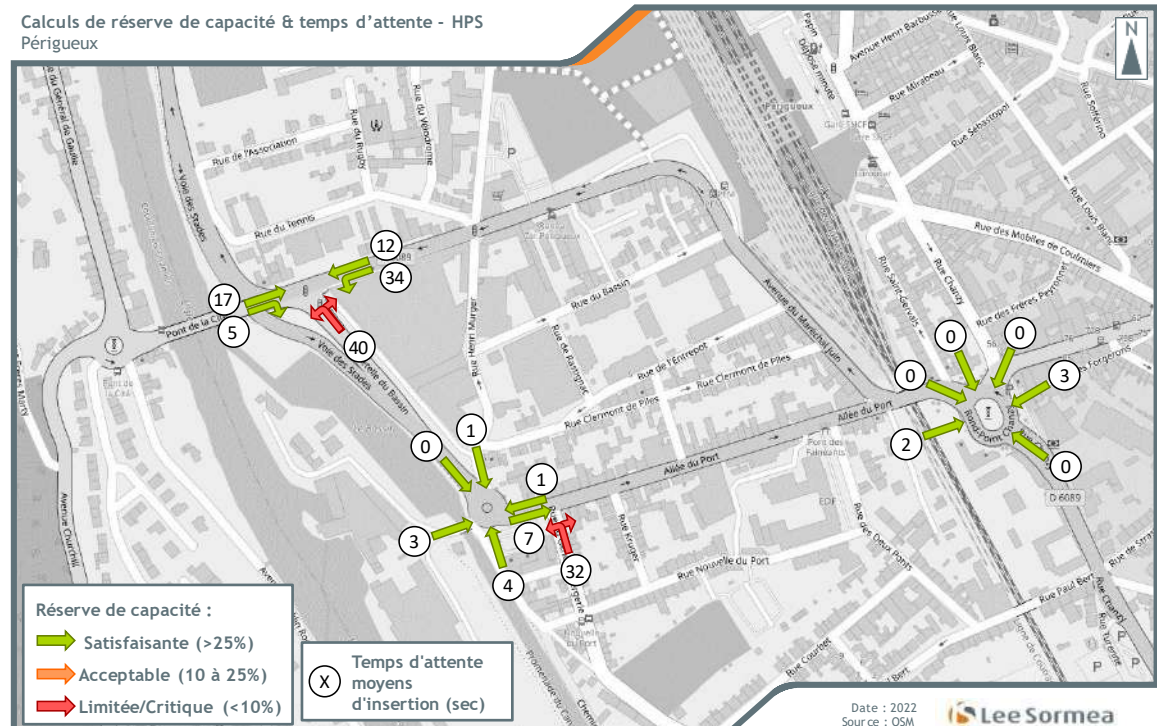
- Si on s'attarde sur le carrefour de la rue du Général Clergerie, ce sont ici les temps de vert qui sont préjudiciables aux usagers voulant s'insérer sur l'allée du Port.
- Ce carrefour à feux (comme tous les autres du secteur) est adaptatifs, faisant qu'il privilégie les mouvements tout-droits sur l'allée du Port.



► Zoom sur le fonctionnement actuel du carrefour – HPS

- Le soir, on retrouve quasiment les mêmes tendances que le matin, à ceci près que le tourne-à-droite depuis le Pont de la Cité est plus aisé et la demande s'étant amoindrie, le carrefour est davantage à accueillir la demande sur cet axe.
- **Il est néanmoins important de préciser que ces résultats sont obtenus via des simulations statiques et non dynamiques.** En effet, les données d'entrée (débits, dimensions, ...) sont appliquées sans préciser le comportement des véhicules, et donc sans tenir compte de l'impact qu'ont les carrefours entre eux.
- En effet, au niveau des conditions de circulation, nous avons constaté que le giratoire Chanzy était quasiment saturé en permanence aux HP. Cela est essentiellement dû au carrefour à feu situé au Sud de ce dernier, impactant grandement la circulation dans le giratoire.
- Même réflexion à porter sur le giratoire du bassin où le plan de feux du carrefour de la rue du Général Clergerie est à même de créer des remontées de file allant jusqu'au carrefour du Pont de la Cité et même au-delà.
- D'ailleurs le giratoire situé à l'entrée de Coulounieix-Chamiers semble également saturé en raison de ces remontées de file.

Calculs de réserve de capacité & temps d'attente - HPS
Périgueux



► Conclusion sur les condition de circulation

- **L'écoulement des flux s'effectue avec d'importantes difficultés**, aussi bien en HPM qu'en HPS. On assiste toutefois à une tendance pendulaire, laissant penser que les flux circulent d'Ouest en Est le matin alors que ce sens s'inverse le soir.
- Les vitesses V85 viennent également témoigner que, hormis en heure de pointe où les carrefours connaissent facilement des blocages, les flux restent fluides malgré leur forte densité.
- En effet, les grosses difficultés de circulation sont rencontrées de manière très ponctuelle au cours des heures de pointe, **il n'y a pas d'étalement des congestions sur la durée**. Cela explique notamment les valeurs de vitesses V85 rencontrées montrant que, **hormis sur ces créneaux « d'hyperpointe », l'écoulement des flux se fait de façon plutôt fluide**.
- Si, pris indépendamment les uns des autres, les carrefours ne connaissent que peu de problèmes d'un point de vue statique (certaines branches sont toutefois sous-dimensionnées vis-à-vis de la demande), **on peut constater que des difficultés d'écoulement sur un carrefour peut rapidement bloquer une partie du périmètre**, notamment en raison des forts trafics en circulation.
- **La présence du Pôle d'Echanges Multimodal et de plusieurs aménagements cyclables montrent que des solutions alternatives à la voiture existent sur ce périmètre.**
- À terme, le projet de création de quartier sur la presqu'île pourrait amener une réduction des capacités sur le giratoire le plus proche (giratoire du Bassin) mais n'offrirait qu'un accroissement très faible des flux existants tellement ceux-ci sont denses aux heures de pointe.



EVALUATION DES TRAFICS FUTURS

► Evolution générale de la population

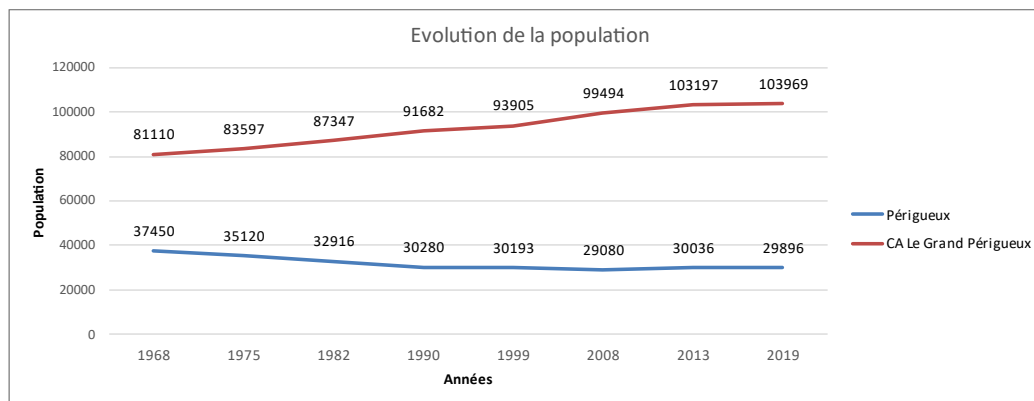
Afin d'identifier l'évolution générale des trafics, la croissance de population observée ces dernières décennies est présentée ci-dessous.

□ **Evolution de la population**

Evolution de la population entre 1968 et 2019 sur la commune de Périgueux et du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux :

Année		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	Périgueux	37450	35120	32916	30280	30193	29080	30036	29896
% Evolution annuelle		-	-0,9%	-0,9%	-1,0%	0,0%	-0,4%	0,6%	-0,1%
Moyenne 2008-2019		0,29%							

Année		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	CA Le Grand Périgueux	81110	83597	87347	91682	93905	99494	103197	103969
% Evolution annuelle		-	0,4%	0,6%	0,6%	0,3%	0,6%	0,7%	0,1%
Moyenne 2008-2019		0,43%							



- Contenu des faibles évolutions de population (légèrement positives sur Périgueux et son agglomération), nous considérerons une stagnation des flux pour les années à venir (à court terme).

► Présentation du projet de référence

Le projet de quartier résidentiel sur la presqu'île comprend un ensemble de logements individuels, sociaux et collectifs.

Au total le projet comprend 173 logements.

Un seul accès sera dédié aux voitures et s'effectuerait via le giratoire du bassin, au nord-Ouest de la zone.

Ainsi, les seuls trajets possibles en voiture seront des aller-retours, transitant tous par le petit pont de la presqu'île.

Concernant les modes actifs, le pont du Moulin Rousseau, traversant le canal et situé au Sud-Est du périmètre, fera office de seconde liaison avec le reste de la ville.



► Evolution liée au projet de quartier résidentiel sur la presqu'île

- Pour le trafic induit par le quartier, nous considérons que vont se déplacer en heure de pointe du matin et du soir :

DONNEES SOCIO ECO – INSEE PERIGUEUX	
Part d'actifs ayant un emploi	58,8%
Part d'inactifs (+ chômeurs)	41,2%
Part de présence au travail	90%
Part d'inactif circulant en journée	50%

PART MODALE	
Part motorisation ménages (%)	73,1%
Part voiture pour se rendre au travail (INSEE)	63,9%

Nb véhicules utilisés pour les trajets domicile-travail par logement
1

- Ce nombre permettra ainsi de connaître le nombre ménages utilisant leur véhicule aux heures de pointe et donc l'induction de trafic générée par le projet.

PHASE 1 - Bâtiments A, B, C et maisons

1. VEB Logements sociaux

42 logements collectifs sociaux

2. 27 maisons

	Nombre	SHAB
T3 duplex	10	60 m ²
T4 duplex	11	80 m ²
T5 duplex	6	108 m ²
TOTAL	27	2128 m²

3. 50 logements collectifs

	Nombre	SHAB
T2	16	42 m ²
T2/T3	10	51 m ²
T3	14	62 m ²
T3/T4	7	71 m ²
T4	3	80 m ²
TOTAL	50	2787 m²

PHASE 2 - Bâtiment D - 54 logements collectifs

	Nombre	SHAB
T1	4	34 m ²
T2	18	42 m ²
T2/T3	10	51 m ²
T3	13	62 m ²
T3/T4	5	71 m ²
T4	4	80 m ²
TOTAL	54	2883 m²

► Evolution liée au projet de quartier résidentiel sur la presqu'île

En prenant en compte la part d'actifs, la part d'inactifs et les hypothèses de déplacement, le nombre total de véhicules est réparti aux entrées/sorties aux heures de pointe.

Répartition des entrées / sorties	HPM	HPS
Sortant du quartier	60%	30%
Entrant dans le quartier	10%	50%

Les trafics induits seront donc de :

HPM		HPS	
Sortant du projet	Entrant dans le projet	Sortant du projet	Entrant dans le projet
62	10	31	52

Les origines et destinations qui sont appliquées aux flux VL induits seront conformes aux relevés qui ont été réalisés. La répartition est appliquée de manière statistique.

Au total, il s'agit de 155 véhicules supplémentaires sur le secteur d'étude à la journée.

► Répartition des flux générés par le nouveau quartier



Vers le giratoire du bassin

En termes de liaison routière avec le reste de la ville, seul le pont situé au nord de la presqu'île et débouchant sur le giratoire du bassin sera dédié aux voitures.

Un autre pont situé plus au Sud, servira quant à lui d'alternative aux modes actifs, leur proposant ainsi une deuxième liaison avec l'autre rive.

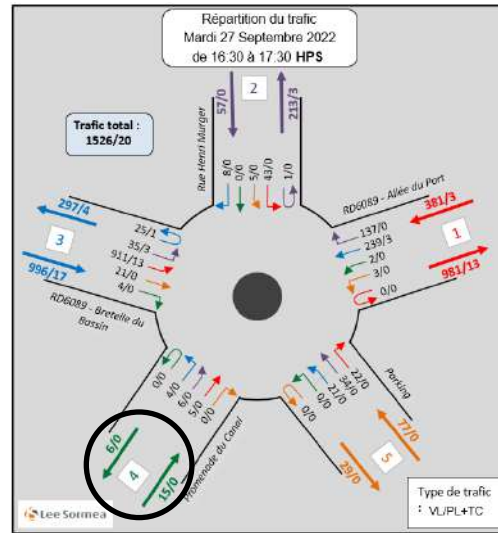
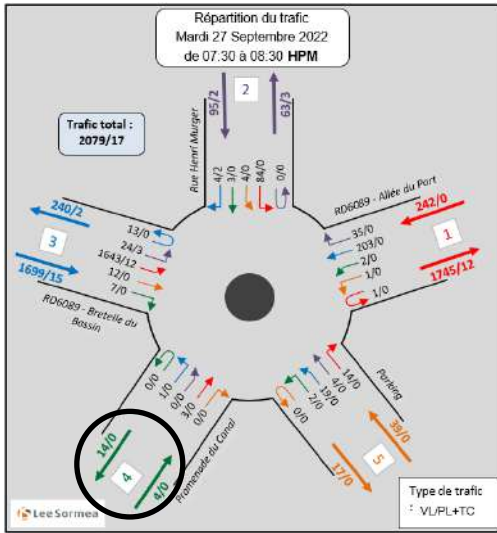
La projet a aussi la volonté de poursuivre les cheminements piétons au sud du quartier afin de créer une continuité avec la voie verte déjà existante.

Ce cheminement servira également d'accès secondaire pour les véhicules de secours en cas d'urgence.

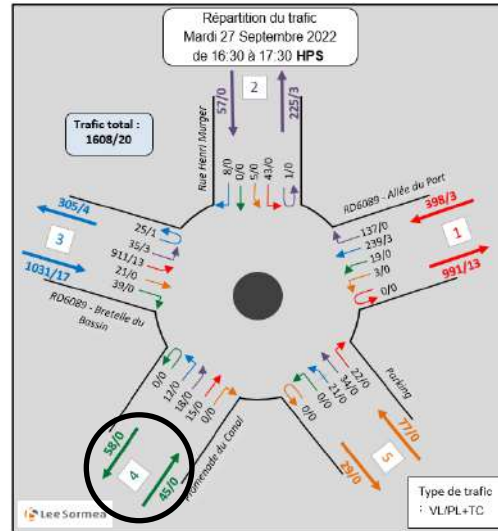
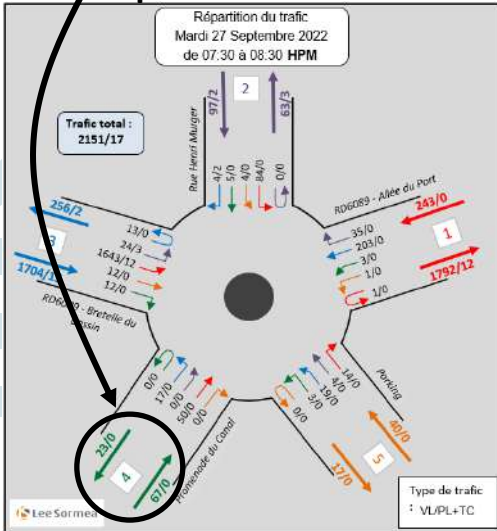
Cheminement modes actifs

Pont du Moulin Rousseau, destiné aux modes actifs

► Impact du projet sur le giratoire du Bassin



Après induction



Configuration :

- Giratoire à 5 branches
- Anneau à 2 voies non matérialisées
- Branche 2 entrante et branche 3 sortante à deux voies

Actuellement :

Fluidité :

- Près de 1 700 véhicule allant de 3 vers 1 en HPM
- Circulation fluide d'un point de vue théorique et statique
- Circulation saturée en période de pointe, en cause le carrefour à feux à proximité de la branche 1.

Circulation modes actifs :

- HPM : 42 vélos empruntant le giratoire, 15 piétons le traversant
- HPS : 43 vélos empruntant le giratoire, 34 piétons le traversant
- Présence de la voie verte longeant le canal (et la branche 3)
- Traversée piétonne et cycle de la branche 4
- Présence de cheminements piétons sur la branche 4

Après induction générée par le projet (en branche 4) :

- HPM : 63 véhicules supplémentaires voulant s'insérer
 - HPS : 30 véhicules supplémentaires voulant s'insérer
- Nous pouvons retenir que le faible flux supplémentaire n'a pas d'impact sur la circulation dans le giratoire (déjà congestionné par le plan de feu en hyperpointe)

► Conclusion de l'induction de trafics du projet de quartier

- L'estimation des trafics futurs prend en compte deux variables :
 - L'évolution générale des trafics liés à la démographie, au dynamisme de la région et aux modes de transport utilisés, dans notre cas, nous notons une stagnation des flux sur notre périmètre d'étude.
 - L'induction de trafic très localisée générée par la création d'un quartier sur la presqu'île de Périgueux, qui amène une augmentation de la charge de trafic de 155 mouvements jour.
- **Nous constatons un faible nombre de véhicule par logement. En effet, plus de 73% des ménages sont équipés d'au moins une voiture et, si on ajoute à cela que moins de 64% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, on est en mesure d'expliquer les faibles valeurs obtenues pour l'induction de trafic, compte tenu de la dimension du projet.**



SIMULATION DU PROJET À L'HORIZON DE MISE EN SERVICE

► Trafics futurs en HP

Matin comme soir, l'induction de trafic du nouveau projet génère des mouvements supplémentaires en sortie (le matin) et en entrée (le soir).

En HPM, les flux sortant du projet (et donc entrant sur notre secteur) seraient majoritaires et se répartiraient entre les principaux axes du secteur :

- La rue du Général Clergerie (34% des flux générés par le projet)
- L'avenue du Maréchal Juin, à l'est du giratoire Chanzy (27% des flux)
- La Bretelle du Bassin puis le Pont de la Cité (environ 25% des flux)
- La rue Chanzy (environ 15% des flux)

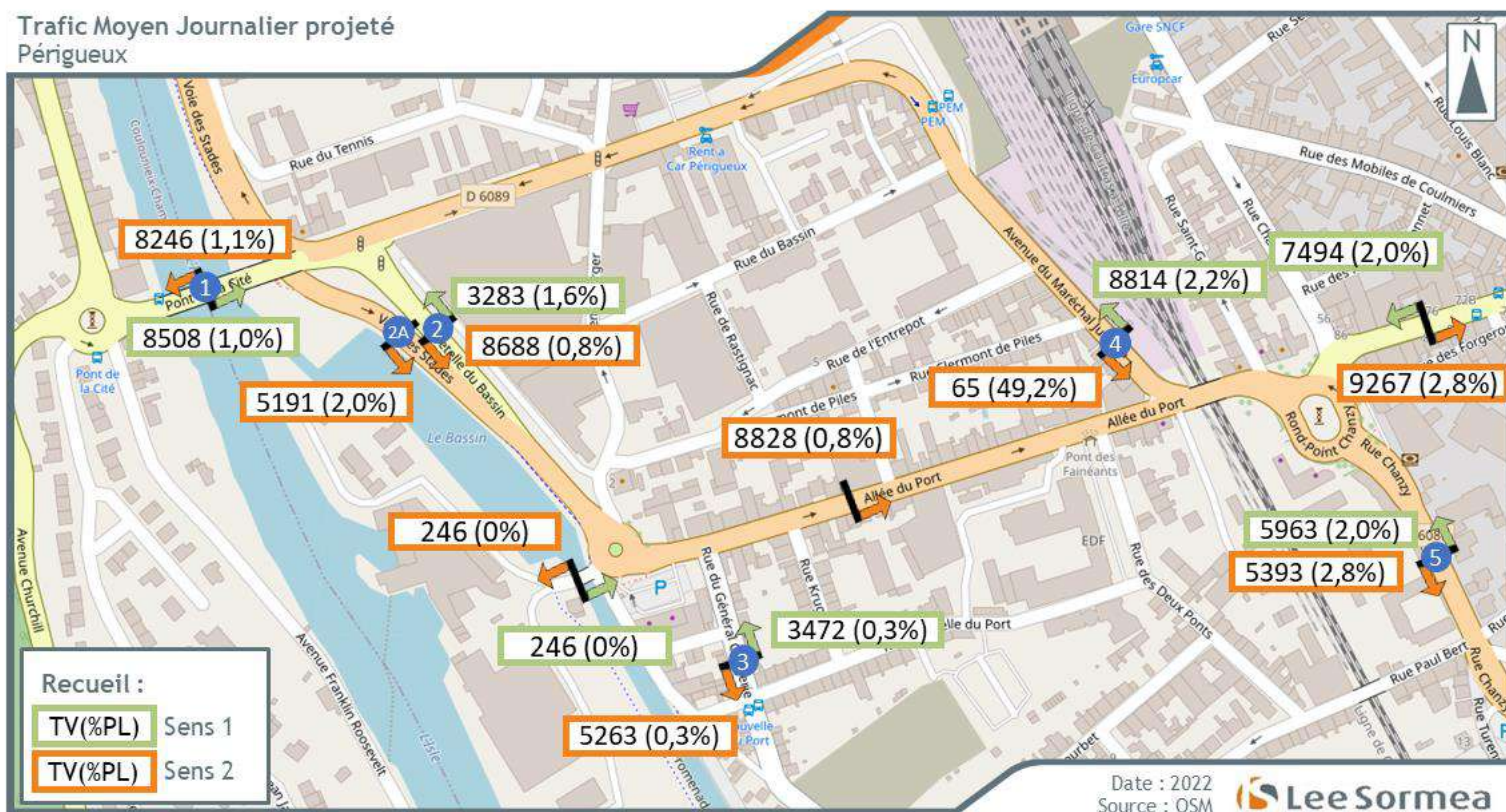
On retrouve une certaine pendularité dans les mouvements en HPS. En effet, sur la totalité des flux se dirigeant vers la presqu'île :

- 60% arrivent de Coulounieix-Chamiers
- 33% arrivent de la rue du Général Clergerie



► Trafics futurs en TMJ - 2025

- La projection de trafic se base sur une stagnation des flux à l'échelle de l'agglomération. Dans notre étude nous prenons en compte l'évolution locale du projet, c'est-à-dire environ 200 véh/j. La livraison prévisionnelle est prévue au 4^{ème} T 2025.



► Remarque sur les conditions de circulation à l'état futur

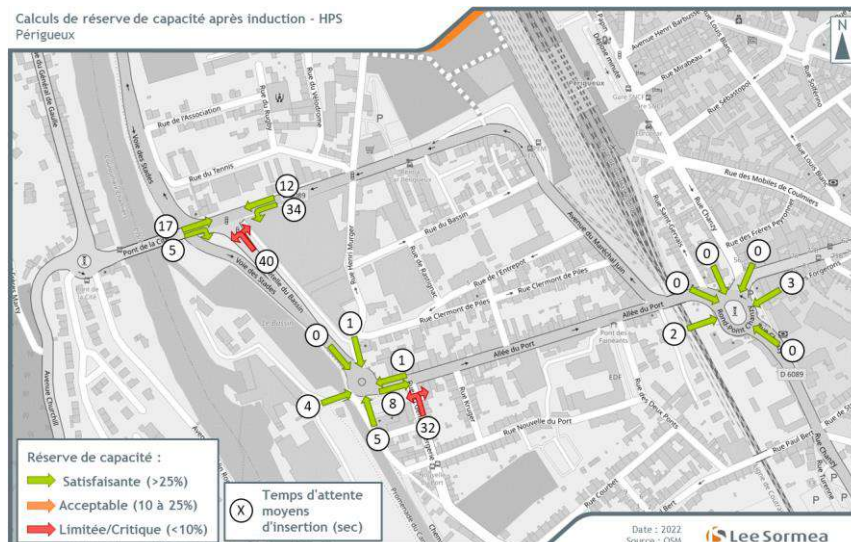
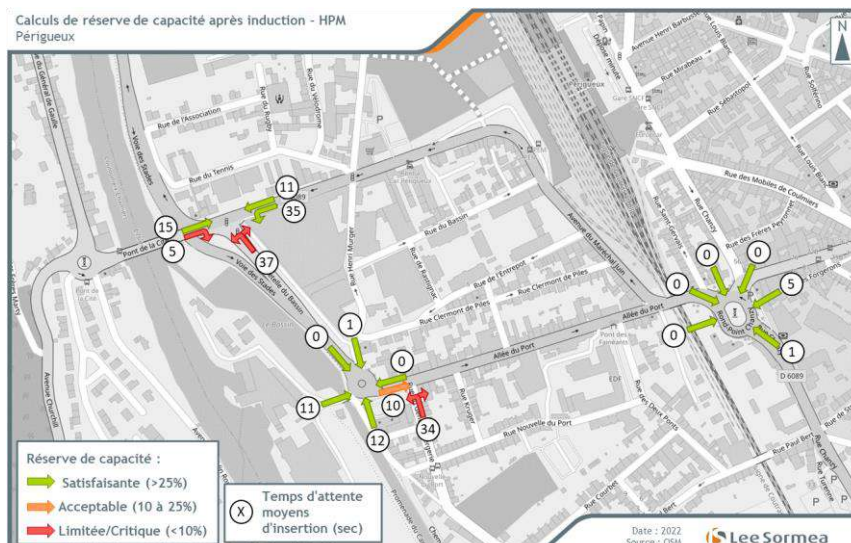
L'augmentation de la charge de trafic en heure de pointe ne génère sur notre secteur d'étude presque aucune nouvelle dégradation des conditions de circulation. Seule une légère augmentation du temps d'attente pour s'insérer sur le giratoire depuis la presqu'île est à signaler. En effet, la génération de nouveaux trafic sur le secteur d'étude reste faible.

Les branches les plus affectées en terme de réserve de capacité sont les mêmes qu'à l'état actuel, autrement dit :

- La bretelle du Bassin dans le sens Sud → Nord aux HP
- La rue du Général Clergerie aux HP
- Le tourne-à-droite depuis le Pont de la Cité en HPM
- Le mouvement tout-droit sur l'allée du Port en HPM

Sur les principaux carrefours du secteur, la faible augmentation de trafic ne modifie pas leur fonctionnement. Les conditions de circulation sont identiques qu'à l'état actuel.

Il est donc important de constater que le projet de quartier sur la presqu'île ne sera pas source de dysfonctionnement supplémentaire sur le du secteur d'étude



► Remarques et préconisation

- Dans le nouveau quartier, la création des 173 logements **n'amène pas de dysfonctionnement supplémentaire du fait des flux déjà importants sur les voies principales.**
- Le secteur étant très restreint et supportant des trafics très importants, Il est toutefois possible, dans un objectif d'optimisation de l'écoulement des flux, de porter une étude fine sur la réévaluation des plans de feux sur les principaux carrefours lors de la livraisons des différents lots.
- Concernant les modes actifs, le projet à venir va accroître ces déplacements dans ce secteur d'étude et entre le pôle multimodal, le centre ville et la presqu'île. **Il paraît donc important de réfléchir à des aménagements sécurisés au niveau du giratoire du bassin**
- Nous pouvons proposer différents types d'aménagements:
 - Plateau surélevé au niveau des pôles de vie ou traversées piétonnes/vélos au niveau des carrefours
 - Réduction de largeur de la voirie, création de stationnement matérialisé (en bataille..)

Plateau surélevé



Marquage au sol

Annexe 8. Rapport PEMD AC ENVIRONNEMENT



DIAGNOSTIC PEMD

PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX, DECHETS

Conformément à la loi AGEC 10.02.2020 et aux décrets n° : 2021-821 & 2021-822 du 25.06.2021

Site objet du projet :

Déconstruction d'un atelier

5 promenade du canal
24750 Périgueux

Dates d'intervention : 06/12/2022
Date d'édition du rapport : 19/12/2022
N° du rapport : 002IR221219

Rédacteur : RIO Nicolas

Sommaire

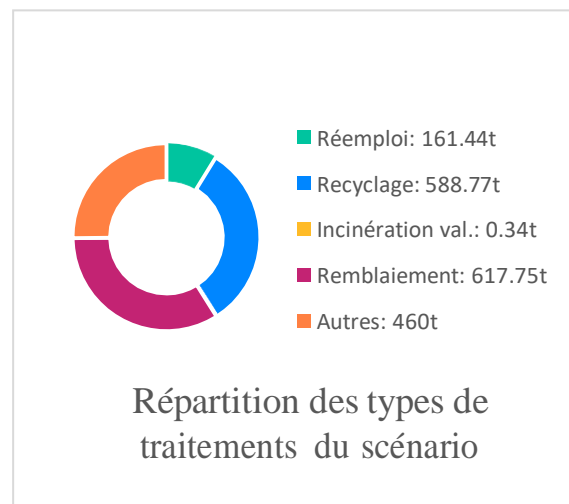
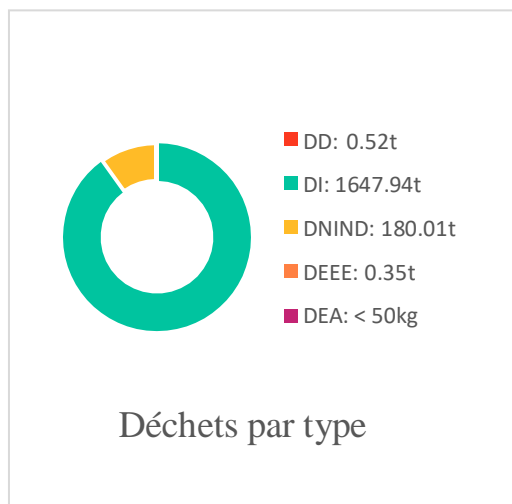
1. Synthèse et conclusion	3
2. Enjeux et contexte de de la mission.....	4
2.1. Objectifs du diagnostic PEMD	4
2.2. Enjeux de la mission	5
2.2.1. Opération	5
2.2.2. Détails opération / caractéristiques	6
2.2.3. Description des ouvrages	6
2.2.4. Localisation des ouvrages.....	7
2.3. Contexte	7
2.3.1. Documentation.....	7
2.3.2. Locaux non visités.....	7
2.3.3. Méthodologie et limites de prestation	8
3. Détail du diagnostic	10
3.1. - Récapitulatif des saisies par catégorie de déchets	10
3.2. – Synthèse par catégorie et filières proposées.....	12
3.3. Déchets.....	18
3.4. Acteurs - schéma local	22
4. ANNEXES.....	32
4.1. Tableau détails	32
4.2. Fiches matériaux.....	32
4.3. Index photos.....	32
4.4. Attestation d'assurance.....	32
4.5. Attestation de formation	32
 Figure 1- Localisation du périmètre d'étude.....	 6
Figure 2- Organisation des filières.....	22

1. Synthèse et conclusion

Le diagnostic PEMD que nous avons réalisé pour votre compte sur l'opération a permis d'analyser 1828.83 tonnes de ressources libérées.

Nous vous proposons le scénario de traitement du gisement, Démolition du site qui est détaillé en partie 2 et dont la synthèse est la suivante :

1828.83	161.44	8.83 ¹
Masse totale du gisement (t)	Masse totale en réemploi (t)	Taux de valorisation matière (%)



¹ Sans le remblaiement de carrière et Déchets dangereux

2. Enjeux et contexte de de la mission

2.1. Objectifs du diagnostic PEMD

La loi AGEC du 10.02.2020, relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'économie circulaire prévoit une nouvelle obligation pour les maîtres d'ouvrages détaillée sous les décrets n°2021-821 et n° 2021-822.

Les maîtres d'ouvrages ont pour obligation de réaliser un diagnostic PEM-D. pour la gestion des Produits, Équipements, Matériaux (PEM) et des Déchets (D) issus des bâtiments démolis ou en « rénovation significative » :

- dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1 000 m² (ensemble de bâtiments à l'échelle de l'opération)
- ou qui ont hébergé une ou plusieurs substances dangereuses (article R4411-6 du code du travail)

Une rénovation est considérée comme significative si l'opération consiste à détruire ou remplacer au moins deux éléments de second œuvre (voir ci-dessous), à la condition que les travaux concernés conduisent à détruire ou remplacer une partie majoritaire de chacun de ces éléments :

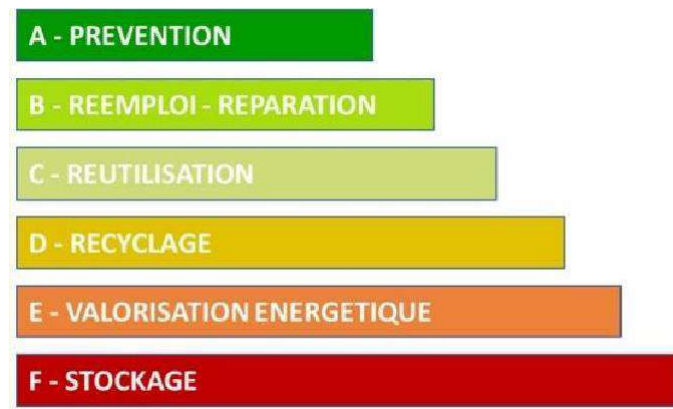
- Planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Huisseries extérieures
- Cloisons intérieures
- Installations sanitaires et de plomberie
- Installations électriques
- Système de chauffage.

Ce diagnostic PEM-D, réalisé préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (construction, démolition, aménagement) à défaut avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés de démolition / rénovation, devra fournir une estimation de la nature, de la quantité et de la localisation :

- Des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction ; des déchets potentiellement générés par ces produits, matériaux et équipements ; des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments ;

- Une estimation de l'état de conservation des produits, matériaux et équipements ; des indications sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, l'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés ;
- À défaut de réemploi, les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets, en vue de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination ;
- Des indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination.

Le diagnostic PEMD permet au maître d'ouvrage de connaître l'état des ressources de son ouvrage pour en assurer une valorisation optimale, en privilégiant les modes de valorisation les plus vertueux, conformément à la hiérarchisation des modes de traitements et d'éliminations des déchets qui sont précisés dans l'article L541-1 du code de l'environnement. Cette hiérarchisation des modes de traitements a été adaptée au domaine du BTP en suivant l'organisation ci-dessous :



2.2. Enjeux de la mission

2.2.1. Opération

Cette opération comprend les bâtiments suivants :

- Atelier

2.2.2. *Détails opération / caractéristiques*

Adresse du site	5 promenade du canal, 24750 Périgueux
Usage actuel et devenir du site	Déconstruction atelier Lamotte
Périmètre de l'étude	Ensemble du bâtiment et ses abords directs
Type d'opération	Déconstruction
Dates clés	Aucune date ne nous a été communiqué
Planning prévisionnel	Non communiqué

2.2.3. *Description des ouvrages*

L'ensemble du bâtiment est voué à être totalement déconstruit. Cette opération doit répondre à de fortes ambitions environnementales avec le souci de minimiser les nuisances et de favoriser le réemploi et le recyclage dans une démarche d'économie circulaire. Le diagnostic PEMD doit mettre en évidence les produits à potentiels de réemploi et les matériaux présents sur le site pour indiquer au maître d'ouvrage le potentiel de valorisation de son opération.

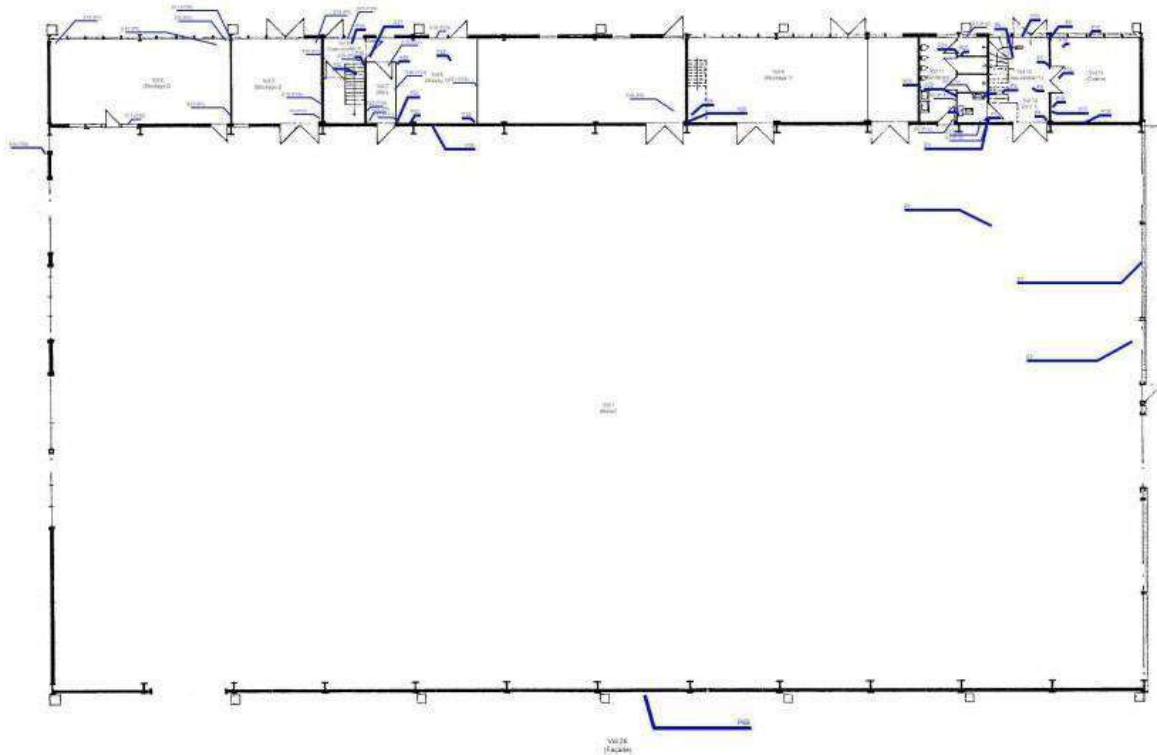
Figure 1- Localisation du périmètre d'étude

<p> Déconstruction d'un atelier 5 promenade du canal 24750 Périgueux </p>	
---	--

2.2.4. Localisation des ouvrages

Figure 2- Plan de localisation des ouvrages

Extrait du repérage amiante avant démolition.



2.3. Contexte

2.3.1. Documentation

Pour réaliser le diagnostic, nous avons eu accès aux documents suivants :

- Diagnostic Amiante : 002ER260847
- Diagnostic Plomb : 002ER260843
- Diagnostic amiante/HAP dans les enrobés : 002ER260845

Nous notons que les documents suivants n'étaient pas disponibles.

- Date de permis de construire
- Dates des travaux de rénovation et modification des installations

2.3.2. Locaux non visités

Les locaux suivants n'ont pas pu être visités

- Espaces extérieurs
- Toitures

Ils feront l'objet d'une réintervention et donc une mise à jour de ce diagnostic.

2.3.3. Méthodologie et limites de prestation

Ce diagnostic est basé sur :

- une phase préparatoire du projet : analyse documentaire des diagnostics et documents reçus, etc.
- une visite préalable des lieux ;
- des échanges entre les équipes AC Environnement et le maître d'ouvrage ;
- un audit quantitatif estimatif du bâti, avec l'outil digital Akibo, des éléments constitutifs des bâtiments ainsi que des équipements et mobiliers en place : estimation de la nature, des quantités et de l'état de conservation des produits, équipements et matériaux ;
- la rédaction d'un rapport et la consolidation des données via des exports de données ;
- la relecture et la validation du rapport par un Référent Régional et/ou la Direction Technique du groupe AC Environnement

Limites du diagnostic réalisé :

- Le personnel a réalisé les repérages uniquement dans les locaux et les volumes normalement accessibles, dont il a eu connaissance, soit par les plans, soit par le maître d'ouvrage et auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.
- Le diagnostic PEMD est réalisé avec un outil permettant de se rapprocher le plus possible de la composition des ouvrages. Néanmoins, certains éléments ont dû être approchés sur plans et une partie des tonnages calculés à partir de ratios et de densités fournis par la littérature spécialisée.
- Le diagnostic a été réalisé sur la base de constat visuel et investigations superficielles. Aucun sondage destructif n'a été réalisé.
- Sans plan ni information sur les fondations, il ne sera possible de les ajouter de manière précise au diagnostic PEMD que lors de la phase de déconstruction ou si des études structures peuvent permettre d'évaluer les quantités de béton et acier. Toutefois, en accord avec la maîtrise d'ouvrage, nous avons utilisé des hypothèses de fondations minimales pour ce type de construction.

La prestation comprend :

- **Le diagnostic PEMD** qui pourra être utilisé pour déposer la demande du permis de démolir de ouvrages ;
- Un état de conservation et des indications sur le potentiel de réemploi des produits, équipements et matériaux ;
- A défaut de réemploi, les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets,
- Des indications sur les précautions de dépose, de stockage, de transport des produits, équipements, matériaux et déchets ;
- Un plan de localisation des éléments inventoriés.

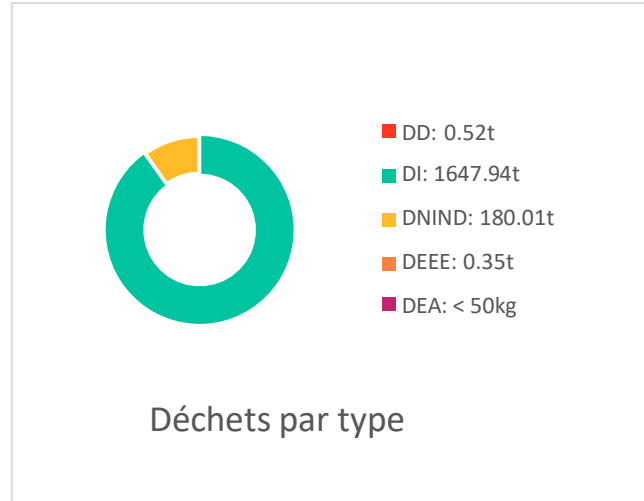
Le présent rapport ne contient pas la réalisation des diagnostics amiante et plomb, produits séparément. En revanche, les données indiquées dans ce rapport portant sur les matériaux amiantés ou relatif à la présence de plomb ont été extraits des rapports remis par le Maître d'Ouvrage et reportées sur les quantitatifs afin de donner une vision complète des problématiques déchets dangereux et de la potentialité de la « Ressource » des bâtiments.

Les éléments suivants ne font partie de notre mission :

- Les réseaux de voirie enterrés et le terrassement des terres nécessaires à la purge des fondations ainsi que le diagnostic pollution des sols
- Les réseaux CVC (climatisation, ventilation, chauffage) non visibles

3. Détail du diagnostic

3.1. - Récapitulatif des saisies par catégorie de déchets



Matériaux dangereux :

Ils représentent 0.03 % du gisement

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en masse (en tonne) de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse	Unité	Quantité	Occurrence
Tube acier - peinture plomb -diam 125 mm - poids indicatif : 13,40kg/ml	0.28	m	21	6
Tube acier -Peinture plomb - diam 125 mm - poids indicatif : 13,40kg/ml	0.19	m	14	4
Extincteur 6kg - poudre, CO2 - poids indicatif : 6 kg/ unité - DD	< 50kg	u	7	7

Matériaux inertes :

Ils représentent 90.11 % du gisement

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en masse (en tonne) de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse	Unité	Quantité	Occurrence
Parpaing creux _ 50x15x20 - enduit ciment _ ep 2 cm- poids indicatif : 158 kg / M2	1050.97	m2	6651.7	1
Dalle - béton armé - poids indicatif : 2500 kg/m3	541.4	m3	216.56	3
Carrelage céramique - collé- sans mortier - ep 1cm - eval surface / poids indicatif : 26,55kg/M2	13.82	m2	520.41	2

Matériaux non inertes - non dangereux :

Ils représentent 9.84 % du gisement

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en masse (en tonne) de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse	Unité	Quantité	Occurrence
Poutrelle IPN 750 - poids indicatif : 197.55 kg/ml	100.99	m	511.2	11
Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	20.8	m	304.04	13
Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	12.92	m	1153.2	20

Équipements électriques et électroniques :

Ils représentent 0.02 % du gisement

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en masse (en tonne) de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse	Unité	Quantité	Occurrence
Applique _ industrie _ luminaire_ poids indicatif : 4.9 kg	0.16	u	32	32
Ballon ECS -200L - poids indicatif : 76 kg	0.08	u	1	1
Goulotte apparente avec prises et fils - eval ml - poids indicatif : 2 kg/ml	< 50kg	m	18.47	1

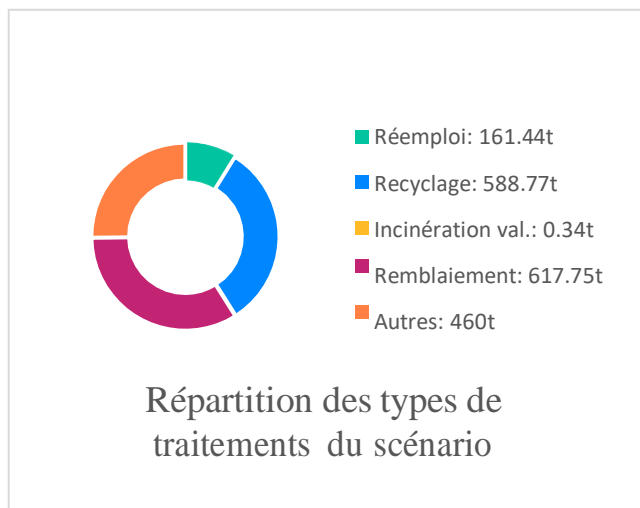
Équipements d'ameublement :

Ils représentent 0 % du gisement

Le tableau ci-dessous donne le top 3 en masse (en tonne) de ces matériaux. Le détail se trouve en annexe.

Produits-Matériaux-Équipements	Masse	Unité	Quantité	Occurrence
Panneau affichage - liège - poids indicatif : 3,8 kg / M2	< 50kg	m2	0.71	1

3.2. – Synthèse par catégorie et filières proposées



Nous proposons les matériaux suivants en réemploi :

Catégorie	Produits-Matériaux-Équipements	Masse totale du gisement	Unité	Quantité	Occurrence	État	Filière	% du gisement
0 - Mobilier intérieur	Panneau affichage - liège - poids indicatif : 3,8 kg / M2	< 50kg	m2	0.71	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
00 - matériaux génériques - métaux	Tube creux - acier - 140x140 - poids indicatif : 24.03 kg / ml	0.29	m	12	4	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100

	Tube creux - acier - 150x50 - poids indicatif : 10,1 kg / ml	0.15	m	14.6	4	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Tube creux - acier - 60x25 - poids indicatif : 5,4 kg / ml	0.39	m	71.66	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Tube creux - acier - 70x70 - poids indicatif : 7.860 kg / ml	0.17	m	21.9	6	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	4.4	m	166.6	25	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 240 - poids indicatif : 36,4 kg/ml	1.47	m	40.5	9	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 280 - poids indicatif : 48,14 kg/ml	0.36	m	7.4	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 100 - poids indicatif : 8,39 kg/ml	0.3	m	36	6	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	12.92	m	1153.2	20	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100

	Poutrelle IPN 170 - poids indicatif : 20,79 kg/ml	0.25	m	12	2	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 180 - poids indicatif : 22,01 kg/ml	9.51	m	432	12	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	20.8	m	304.04	13	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle IPN 750 - poids indicatif : 197.55 kg/ml	100.99	m	511.2	11	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle UPN 160	0.15	m	7.79	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Poutrelle UPN 220	0.15	m	5.07	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
03.6 - Escaliers et rampes	Garde-corps piéton - acier- barreaudage 3x3 & h:1m - poids indicatif : 25 kg /ML	0.09	m	3.5	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
04.1 - toiture terrasse	Garde-corps - acier - eval ml - poids indicatif : 25 kg / ML	0.62	m	24.6	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100

04.2 - toiture en pente : tuiles, ardoises...	Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	0.72	m2	90.18	11	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier - poids indicatif : 30kg/M2	0.75	m2	25.15	4	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Porte métallique de service - acier - poids indicatif : 30kg/M2	1.02	m2	34.14	7	Bon : 71 Moyen : 29	Réemploi (générique)	71
						Bon : 71 Moyen : 29	Total	71
05.3 - Plafonds suspendus	Cornière - 60x60 - Eval MI - poids indicatif : 5,4 kg / ml	0.32	m	60	10	Bon : 100	Réutilisation générique	100
						Bon : 100	Total	100
05.5 - menuiseries, métallurgie et quincaillerie (hors portes intérieures)	Garde-corps - fer forgé - haut 95 cm - poids indicatif : 25kg/MI	0.22	m	8.9	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	2.34	m2	117.18	7	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
08.1 - équipements de chauffage : chaudières, radiateurs à eau ; radiateurs électriques...	détecteur de présence - poids indicatif : 0,2 kg	< 50kg	u	3	3	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100

09.1 - production ECS : ballons eau chaude...	Ballon ECS - 300L - poids indicatif : 93 kg	0.09	u	1	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Ballon ECS -200L - poids indicatif : 76 kg	0.08	u	1	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Conduit aération - acier - non isolé - rectangulaire 900 / 600	0.16	m	5.14	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Tube acier - diam 300 mm - poids indicatif : 55,20 kg / ml	0.41	m	7.38	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité	0.06	u	2	2	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	WC demi broyeur - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	< 50kg	u	1	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
10.2 - distribution électrique (câblage, chemin de câble ...) - Réseau d'énergie - courant fort	Chemin de câble - acier - dim indicatives : 54x100- eval ml - poids indicatif : 0,76kg/ml	< 50kg	m	60	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Chemin de câble - acier -dim indicatives : 54x200- eval ml - poids indicatif : 1,32kg/ml	0.08	m	60	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100

10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Applique _industrie _luminaire _ poids indicatif : 4.9 kg	0.16	u	32	32	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
	Luminaires (60x60) encastrés à lamelles / Réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	< 50kg	u	11	11	Bon : 59	Réemploi (générique)	59
						Moyen : 41	Total	59
11.3 Equipements spécifiques : caméra, borne Wifi, équipement GTB, contrôle d'accès...	Clavier à codes - digicode - poids indicatif : 0,257 kg	< 50kg	u	2	2	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	100
11.4 - Système de sécurité incendie - réseau de communication - courant faible	Extincteur 6kg - poudre, CO2 - poids indicatif : 6 kg/ unité - DD	< 50kg	u	7	7	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
				1	1	Bon : 100	Réemploi (générique)	100
						Bon : 100	Total	200
Z-bois	Panneau aggloméré (LDF)- ep 4 cm - eval M2 - poids indicatif : 26 kg/M2	2.22	m2	85.41	1	Bon : 100	Réutilisation générique	100
						Bon : 100	Total	100

Il est proposé d'affecter en réemploi 8.83% du gisement en masse.

En annexe : les détails des localisations, des conditions de dépose, les Fiches matériaux ainsi que l'index photos.

3.3. Déchets

Pour les déchets, nous vous proposons les filières de traitement suivants en respect de la hiérarchie des modes de traitement préconisée par la réglementation (réutilisation / recyclage matière / autres valorisations / élimination).

Déchets	Filière préconisée	Affectation	Recyclage	Inc.Val	Remblayage	Élimination	Masse
Autres DEEE (non dangereux)	Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux	100 %	83 %	8 %	0 %	9 %	< 50kg
DD - tubes fluorescents et lampes	Filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED	100 %	87.8 %	0 %	0 %	12.2 %	< 50kg
Autres plastiques alvéolaires	Hypothèse de base plastique alvéolaire : 50% incinération valorisée - 50% élimination (dont incinération non valorisée)	100 %	0 %	50 %	0 %	50 %	0.08
Verre Menuiserie hors	Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	100 %	3 %	0 %	0 %	97 %	0.4
DEEE - dangereux	Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE	100 %	76.6 %	9.7 %	0 %	13.7 %	< 50kg
Métaux mélangés	Hypothèse de référence métaux mélangés : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%...	100 %	90 %	0 %	0 %	10 %	0
Bois B (peints, meubles)	Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%	100 %	41 %	36 %	0 %	23 %	0.8
	Filière de référence PVC rigide hors menuiserie (ADEME - analyse de la chaine de valeur du	100 %	5 %	9 %	0 %	86 %	0.13

PVC - Rigide hors profils menuiserie	Recyclage du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée						
Verre sur Menuiserie	Filière de référence verre sur menuiserie (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	100 %	3 %	0 %	0 %	97 %	0.13
Cuivre	Fin de vie de référence = 90% recyclage du cuivre (attention taux de collecte <100%)	100 %	90 %	0 %	0 %	10 %	< 50kg
Céramique sanitaire	Filière de référence : recyclage 23% - élimination : 23% - remblayage carrière : 45%	100 %	23 %	0 %	45 %	32 %	0.3
béton armé - avec acier à séparer	filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%	100 %	39.6 %	0 %	36.5 %	23.9 %	563.61
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation...) - non-DD	Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non-DD	100 %	83 %	8 %	0 %	9 %	0
Béton	Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	100 %	33 %	0 %	38 %	29 %	15.47
Béton - cellulaire	Hypothèse de référence béton cellulaire (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	100 %	33 %	0 %	38 %	29 %	840.77
Aluminium	Hypothèse de référence - aluminium : benne en mélange / recyclage Matière = 90% (attention taux de collecte <100%)	100 %	90 %	0 %	0 %	10 %	0.08

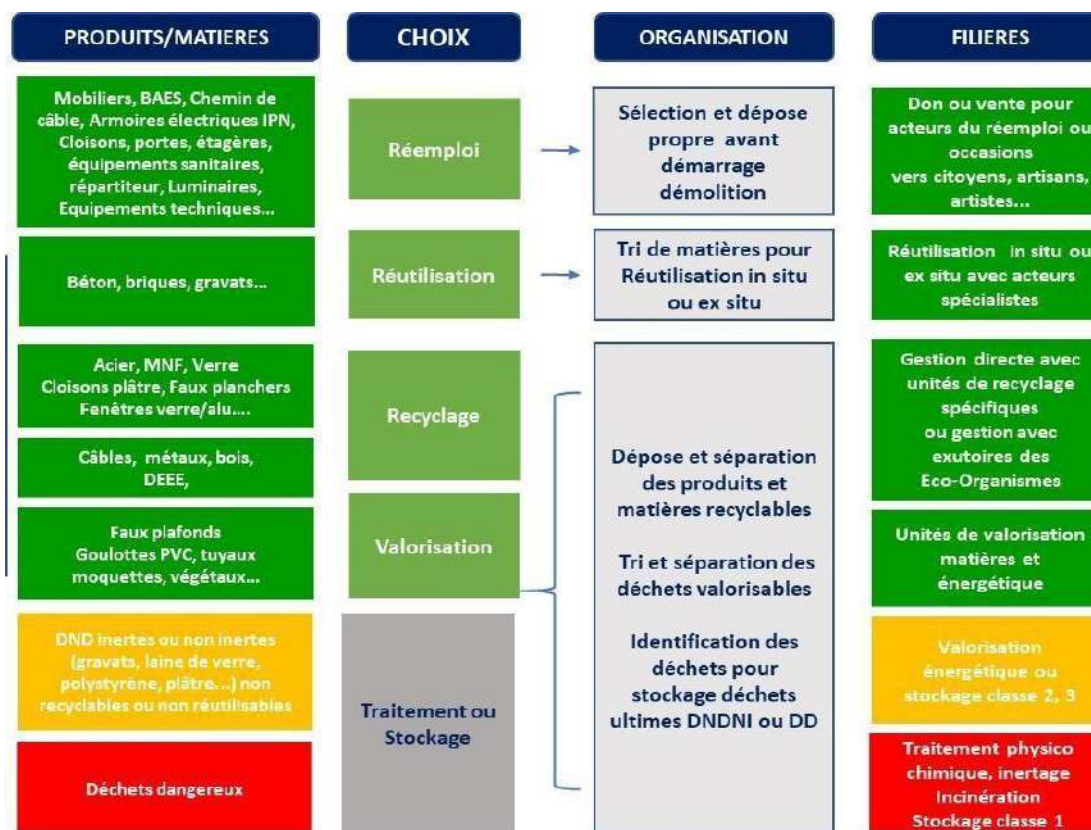
Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre	Hypothèse de Référence Fin de Vie menuiserie alu : 28% recyclage - 72% élimination	100 %	28 %	0 %	0 %	72 %	0.84
Carrelages et faïences	Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravat) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%	100 %	38 %	0 %	38 %	24 %	17.51
Ciment	Hypothèse de référence ciment (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	100 %	33 %	0 %	38 %	29 %	210.19
DEA	Hypothèse de référence REP - VALDELIA ou ECO-MOBILIER	100 %	45 %	44 %	0 %	11 %	0
Acier	Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	100 %	90 %	0 %	0 %	10 %	4.49
Résine	Hypothèse de référence résine : 0% recyclage - 100 % enfouissement (peu d'information disponible)	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	< 50kg
acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)	Hypothèse de référence acier à séparer (quincaillerie, rails - huisseries...) : benne en mélange / recyclage Matière = 90% et taux de collecte <100%	100 %	90 %	0 %	0 %	10 %	0.85
plâtre	Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : recyclage 16% - Elimination : 84%	100 %	16 %	0 %	0 %	84 %	11.11
Brique plâtrière	Fin de vie de référence (réf : assises des déchets) : 100% enfouissement en ISDND	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0.42

3.4. Acteurs - schéma local

Schéma d'organisation du traitement des PEMD

Compte tenu de l'identification des PEMD lors du diagnostic sur le futur chantier, le tableau ci-dessous permet de synthétiser l'organisation du traitement des différents éléments.

Figure 3- Organisation des filières



Pour réaliser le scénario tel que nous le proposons, nous vous proposons les filières et acteurs suivants :

Équipements électriques et électroniques:

- Autres DEEE (non dangereux)
 - Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux :
 - SUEZ RV Sud-Ouest _ 5.6 km
6 Rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - Sirmet – Boulazac _ 4.1 km
Avenue Henri Deluc
24750 Boulazac

- DEEE - dangereux
 - Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE :
 - SUEZ RV Sud-Ouest _ 5.6 km
6 Rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - Sirmet – Boulazac _ 4.1 km
Avenue Henri Deluc
24750 Boulazac

- Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation...) - non-DD
 - Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non-DD :
 - SUEZ RV Sud-Ouest _ 5.6 km
6 Rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - Sirmet – Boulazac _ 4.1 km
Avenue Henri Deluc
24750 Boulazac

Matériaux dangereux:

- DD - tubes fluorescents et lampes
 - Filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED :
 - SUEZ RV Sud-Ouest _ 5.6 km
6 Rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - Sirmet – Boulazac _ 4.1 km
Avenue Henri Deluc
24750 Boulazac

Matériaux non inertes - non dangereux:

- Autres plastiques alvéolaires
 - Hypothèse de base plastique alvéolaire : 50% incinération valorisée - 50% élimination (dont incinération non valorisée) :
 - Aproval _ 83.22 km
La braconne
16600 Mornac
 - Veolia _ 96.19 km
116 Rue de Solignac
87000 Limoges

- Métaux mélangés
 - Hypothèse de référence métaux mélangés : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%...
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- Bois B (peints, meubles)
 - Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23% :
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- PVC - Rigide hors profils menuiserie
 - Filière de référence PVC rigide hors menuiserie (ADEME - analyse de la chaîne de valeur du Recyclage du plastique en France-2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée :
 - Aproval _ 83.22 km
La braconne
16600 Mornac
 - Veolia _ 96.19 km
116 Rue de Solignac
87000 Limoges

- Cuivre
 - Fin de vie de référence = 90% recyclage du cuivre (attention taux de collecte <100%)
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- Aluminium
 - Hypothèse de référence - aluminium : benne en mélange / recyclage Matière = 90% (attention taux de collecte <100%)
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- Acier
 - Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)
 - Hypothèse de référence acier à séparer (quincaillerie, rails - huisseries.) : benne en mélange / recyclage Matière = 90% et taux de collecte <100%
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - CSDU Classe 2 de Milhac D'auberoche_ 26.26km
Les Faucodies
24330 Milhac-D'auberoche

- plâtre
 - Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : recyclage 16% - Elimination : 84%
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - Approval_ 83.22 km
La braconne
16600 Mornac

- Brique plâtrière
 - Fin de vie de référence (réf : assises des déchets) : 100% enfouissement en ISDND
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - T.R.I._ 49.16km
11 route d'agen
24100 Bergerac

Matériaux inertes:

- Verre hors Menuiserie
 - Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - T.R.I._ 49.16km
11 route d'agen
24100 Bergerac
- Céramique sanitaire
 - Filière de référence : recyclage 23% - élimination : 23% - remblayage carrière : 45%
 - Agir Agrégats Dépôts de Dion Bouton _ 104.63 km
46 rue de Dion Bouton
87000 Limoges
 - Cemex- Site De Branne_ 106.97 km
549, Port de Branne
33330 Saint Sulpice de Faleyrens

- béton armé - avec acier à séparer
 - filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%
 - SAS Carrières Audoin et Fils_ 102.46 km
1 route de Galimens
16120 Graves Saint Amant
 - Agir Agrégats dépôt de Dion Bouton_ 104.63km
46 rue De Dion Bouton
87000 Limoges

- Béton
 - Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%
 - SAS Carrières Audoin et Fils_ 102.46 km
1 route de Galimens
16120 Graves Saint Amant
 - Agir Agrégats dépôt de Dion Bouton_ 104.63km
46 rue De Dion Bouton
87000 Limoges

- Béton - cellulaire
 - Hypothèse de référence béton cellulaire (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%
 - SAS Carrières Audoin et Fils_ 102.46 km
1 route de Galimens
16120 Graves Saint Amant
 - Agir Agrégats dépôt de Dion Bouton_ 104.63km
46 rue De Dion Bouton
87000 Limoges

- Carrelages et faïences
 - Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravats) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%
 - Agir Agrégats Dépôts de Dion Bouton _ 104.63 km
46 rue de Dion Bouton
87000 Limoges
 - Cemex- Site De Branne_ 106.97 km
549, Port de Branne
33330 Saint Sulpice de Faleyrens

- Ciment
 - Hypothèse de référence ciment (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%
 - SAS Carrières Audoin et Fils_ 102.46 km
1 route de Galimens
16120 Graves Saint Amant
 - Agir Agrégats dépôt de Dion Bouton_ 104.63km
46 rue De Dion Bouton
87000 Limoges

Équipements d'ameublement:

- DEA
 - Hypothèse de référence REP - VALDELIA ou ECO-MOBILIER
 - Sita Sud-ouest_ 6.64 km
6 rue Gustave Eiffel
24750 Boulazac
 - T.R.I._ 49.16km
11 route d'agen
24100 Bergerac

4. ANNEXES

- 4.1. Tableau détails
- 4.2. Fiches matériaux
- 4.3. Index photos
- 4.4. Attestation d'assurance
- 4.5. Attestation de formation

Tableau quantitatif global

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurrence	Unité	Quantité	Poids	Bâtiment	Partie	Localisation	Catégorie de déchets
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tube acier -Peinture plomb - diam 125 mm - poids indicatif : 13,40kg/ml	{L: 350}	4	m	14	187,6	Atelier	Etage 1		DD
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tube acier - peinture plomb -diam 125 mm - poids indicatif : 13,40kg/ml	{L: 350}	6	m	21	281,4	Atelier	RDC		DD
11.4 - Système de sécurité incendie - réseau de communication - courant faible	Extincteur 6kg - poudre, CO2 - poids indicatif : 6 kg/ unité - DD	{}	7	u	7	42	Atelier	RDC		DD
11.4 - Système de sécurité incendie - réseau de communication - courant faible	Extincteur 6kg - poudre, CO2 - poids indicatif : 6 kg/ unité - DD	{}	1	u	1	6	Atelier	Etage 1		DD
DD						517				
0 - Mobilier intérieur	Panneau affichage - liege - poids indicatif : 3,8 kg / M2	{l: 98, L: 72}	1	m2	0,71	2,68	Atelier	RDC		DEA
DEA						2,68				
08.1 - équipements de chauffage : chaudières, radiateurs à eau; radiateurs électriques...	détecteur de présence - poids indicatif : 0,2 kg	{}	3	u	3	0,6	Atelier	Etage 1		DEEE
09.1 - production ECS : ballons eau chaude...	Ballon ECS -200L - poids indicatif : 76 kg	{}	1	u	1	76	Atelier	Etage 1		DEEE
10.2 - distribution électrique (câblage, chemin de câble ...) - Réseau d'énergie - courant fort	Goulotte apparente avec prises et fils - eval ml - poids indicatif : 2 kg/ml	{L: 1847.2}	1	m	18,47	36,94	Atelier	Etage 1		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Tube néon seul - générique - poids indicatif : 0,68 kg / unité (DEEE - DD)	{}	9	u	9	6,12	Atelier	RDC		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Luminaires (60x60) encastrés à lamelles / Réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	{}	2	u	2	4,6	Atelier	Etage 1		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Applique _ luminaire _ poids indicatif : 1.1 kg	{}	1	u	1	1,1	Atelier	Etage 1		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Applique _ industrie _ luminaire _ poids indicatif : 4.9 kg	{}	32	u	32	156,8	Atelier	RDC		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Tube - néon - plastique - poids indicatif : 2,3kg / unité - DEEE- DD	{}	2	u	2	4,6	Atelier	Etage 1		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Luminaires (60x60) encastrés à lamelles / Réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	{}	9	u	9	20,7	Atelier	Etage 1		DEEE
10.3 - Appareils d'éclairage (intérieur) - Réseau d'énergie - courant fort	Tube - néon - plastique - poids indicatif : 2,3kg / unité - DEEE- DD	{}	14	u	14	32,2	Atelier	RDC	Bureaux	DEEE
10.4 - équipements terminaux (réseaux d'énergie - courant fort) / interrupteurs, prises... - Réseau d'énergie - courant fort	Prise de courant / interrupteur - générique - poids indicatif : 0,08kg / unité	{}	50	u	50	4	Atelier	RDC		DEEE
10.4 - équipements terminaux (réseaux d'énergie - courant fort) / interrupteurs, prises... - Réseau d'énergie - courant fort	Prise de courant / interrupteur - générique - poids indicatif : 0,08kg / unité	{}	23	u	23	1,84	Atelier	Etage 1		DEEE
11.3 Equipements spécifiques : caméra, borne Wifi, équipement GTB, contrôle d'accès...	Clavier à codes - digicode - poids indicatif : 0,257 kg	{}	2	u	2	0,52	Atelier	RDC		DEEE
11.4 - Système de sécurité incendie - réseau de communication - courant faible	Bloc autonome d'éclairage de sécurité - BAES - DD - poids indicatif : 1,1 kg / unité	{}	7	u	7	7,7	Atelier	RDC	Bureaux	DEEE
DEEE						353,72				
03.1 - dalles	Soubassement - béton armé - poids indicatif : 2500 kg/m3	{l: 43, h: 22, L: 2282}	1	m3	2,16	5396,93	Atelier	Structure	Hangar	DI
03.1 - dalles	Dalle - béton armé - poids indicatif : 2500 kg/m3	{l: 2733.089, h: 20, L: 2733.089}	1	m3	149,4	373488,77	Atelier	Structure		DI
03.1 - dalles	Dalle Béton armé - ep 12 cm - poids indicatif : 264 kg / M2	{l: 544, L: 555}	1	m2	30,19	7970,69	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DI
03.1 - dalles	Dalle - béton armé - poids indicatif : 2500 kg/m3	{l: 1436.01, h: 20, L: 1436.01}	1	m3	41,24	103106,24	Atelier	Structure		DI
03.1 - dalles	Dalle - béton armé - poids indicatif : 2500 kg/m3	{l: 900, h: 12, L: 2400}	1	m3	25,92	64800	Atelier	Structure	Abris voiture	DI
03.6 - Escaliers et rampes	Escalier - béton - droit - sans garde corps => éval : hauteur / largeur - poids indicatif : 1300 kg / M2	{l: 90, L: 348}	1	m2	3,13	4071,6	Atelier	Structure	Bureaux	DI
03.6 - Escaliers et rampes	Escalier - béton - droit - sans garde corps => éval : hauteur / largeur - poids indicatif : 1300 kg / M2	{l: 100, L: 183.8}	2	m2	3,68	4778,8	Atelier	Structure	Bureaux	DI
03.8 - Maçonneries diverses : briques, parpaings, muret...	Parpaing creux - 50x15x25 - poids indicatif : 144 kg / M2	{l: 814.162, L: 814.162}	1	m2	66,29	9545,18	Atelier	Structure		DI
03.8 - Maçonneries diverses : briques, parpaings, muret...	Parpaing Plein - 50x20x20 (standard) - poids indicatif : 350 kg/M2	{l: 120, L: 1410.5}	1	m2	16,93	5924,1	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DI
03.8 - Maçonneries diverses : briques, parpaings, muret...	Parpaing creux _ 50x15x20 - enduit ciment _ ep 2 cm- poids indicatif : 158 kg / M2	{l: 8155.795, L: 8155.795}	1	m2	6651,7	1050968,47	Atelier	Structure		DI
07.1 - Revêtement sols : parquets, moquettes, linoléum...	Carrelage céramique - collé- sans mortier - ep 1cm - eval surface / poids indicatif : 26,55kg/M2	{l: 2045.49, L: 2045.49}	1	m2	418,4	11108,6	Atelier	RDC	Bureaux	DI
07.1 - Revêtement sols : parquets, moquettes, linoléum...	Carrelage céramique - collé- sans mortier - ep 1cm - eval surface / poids indicatif : 26,55kg/M2	{l: 1009.98, L: 1009.98}	1	m2	102,01	2708,26	Atelier	Etage 1		DI
07.2 - revêtement murs et plafonds	Plinthe - céramique - ep indicative 8mm - poids indicatif : 1,70 kg/ml	{L: 3916.156}	1	m	39,16	66,57	Atelier	RDC	Bureaux	DI

07.2 - revêtement murs et plafonds	Plinthe - céramique - ep indicative 8mm - poids indicatif : 1,70 kg/ml	{L: 6780.700000000001}	1	m	67,81	115,27	Atelier	Etage 1		DI
07.2 - revêtement murs et plafonds	Faïence - céramique : poids indicatif : 25 kg /M2	{l: 925.74, L: 925.74}	1	m2	85,7	2142,49	Atelier	Etage 1		DI
07.2 - revêtement murs et plafonds	Faïence - céramique : poids indicatif : 25 kg /M2	{l: 738.67, L: 738.67}	1	m2	54,56	1364,08	Atelier	RDC	Bureaux	DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité	{}	2	u	2	59,2	Atelier	Etage 1		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	WC demi broyeur - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	{}	1	u	1	32	Atelier	Etage 1		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	{}	1	u	1	32	Atelier	RDC		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Lavabo collectif - céramique - 90x31 - poids indicatif : 32 kg	{}	2	u	2	64	Atelier	Etage 1		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	bac à douche - porcelaine - moyen - poids indicatif : 30,5 kg	{}	3	u	3	91,5	Atelier	Etage 1		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	WC turc - porcelaine / céramique - poids indicatif : 17 kg	{}	3	u	3	51	Atelier	RDC		DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Lavabo collectif - céramique - 90x35 - poids indicatif : 32 kg	{}	1	u	1	32	Atelier	RDC	Bureaux	DI
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Urinoir - porcelaine - applique - poids indicatif : 8 kg / unité	{}	3	u	3	24	Atelier	RDC		DI
DI						1647941,76				
00 - matériaux génériques - plastiques	Plaque de plexiglass _ Ep 2 cm _ poids indicatifs _ 24 kg/m2	{l: 125, L: 125}	2	m2	3,13	75	Atelier	Etage 1		DNIND
00 - matériaux génériques - métaux	Tube creux - acier - 60x25 - poids indicatif : 5,4 kg / ml	{L: 7166.3}	1	m	71,66	386,98	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
00 - matériaux génériques - métaux	Tube creux - acier - 140x140 - poids indicatif : 24.03 kg / ml	{L: 300}	4	m	12	288,36	Atelier	RDC	Hangar	DNIND
00 - matériaux génériques - métaux	Tube creux - acier - 70x70 - poids indicatif : 7.860 kg / ml	{L: 365}	6	m	21,9	172,13	Atelier	RDC	Hangar	DNIND
00 - matériaux génériques - métaux	Tube creux - acier - 150x50 - poids indicatif : 10,1 kg / ml	{L: 365}	4	m	14,6	147,46	Atelier	RDC	Hangar	DNIND
01.2 - Stockage : cuves, bassins, ...	Cuve - acier- 3000l - poids indicatif : 880kg	{}	1	u	1	880	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	{L: 900}	4	m	36	950,76	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle UPN 160	{L: 778.5}	1	m	7,79	146,75	Atelier	RDC	Hangar	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle UPN 220	{L: 506.8}	1	m	5,07	152,04	Atelier	Structure	Hangar	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	{L: 452}	2	m	9,04	618,52	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 280 - poids indicatif : 48,14 kg/ml	{L: 740}	1	m	7,4	356,24	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	{L: 850}	4	m	34	897,94	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 240 - poids indicatif : 36,4 kg/ml	{L: 450}	9	m	40,5	1474,2	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	{L: 1320}	1	m	13,2	147,84	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 170 - poids indicatif : 20,79 kg/ml	{L: 600}	2	m	12	249,48	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 140 - poids indicatif : 14,4 kg/ml	{L: 2400}	6	m	144	2075,04	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	{L: 5800}	4	m	232	15873,44	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	{L: 500}	7	m	35	924,35	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	{L: 340}	4	m	13,6	359,18	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	{L: 800}	6	m	48	1267,68	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 100 - poids indicatif : 8,39 kg/ml	{L: 600}	6	m	36	302,04	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	{L: 900}	7	m	63	4310,46	Atelier	Extérieur		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 180 - poids indicatif : 22,01 kg/ml	{L: 3600}	12	m	432	9508,32	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	{L: 6000}	19	m	1140	12768	Atelier	Structure		DNIND
03.2 - poutres	Poutrelle IPN 750 - poids indicatif : 197.55 kg/ml	{L: 4647.3}	11	m	511,2	100988,15	Atelier	Structure		DNIND
03.6 - Escaliers et rampes	Garde-corps pignon - acier- barreaudage 3x3 & H:1m - poids indicatif : 25 kg /Ml	{L: 350}	1	m	3,5	87,5	Atelier	Etage 1		DNIND
03.6 - Escaliers et rampes	Structure d'escalier - acier - droit- eval : largeur / hauteur - poids indicatif : 137 kg /M2	{l: 371, L: 70}	1	m2	2,6	356,36	Atelier	Structure		DNIND
03.8 - Maçonneries diverses : briques, parpaings, muret...	Brique Alvéolaire - ep 7 cm _ Enduit plâtre - ep 0.5 cm _ poids indicatif : 70 kg / M2	{l: 258.18, L: 258.18}	1	m2	6,67	466,6	Atelier	RDC		DNIND
03.8 - Maçonneries diverses : briques, parpaings, muret...	Pavé de verre - avec mortier - poids indicatif : 56 kg / M2	{l: 266.83, L: 266.83}	1	m2	7,12	398,71	Atelier	RDC		DNIND
04.1 - toiture terrasse	Garde-corps - acier - eval ml - poids indicatif : 25 kg / ML	{L: 2460}	1	m	24,6	617,71	Atelier	RDC		DNIND
04.2 - toiture en pente : tuiles, ardoises...	Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	{l: 774, L: 774}	1	m2	59,91	479,26	Atelier	Extérieur	Stockage extérieur	DNIND
04.2 - toiture en pente : tuiles, ardoises...	Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	{l: 323.527, L: 323.527}	1	m2	10,47	83,74	Atelier	RDC		DNIND
04.2 - toiture en pente : tuiles, ardoises...	Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	{l: 500, L: 44}	9	m2	19,8	158,4	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
04.3 - autres éléments techniques de toiture	échelle à crinoline - 5 m - poids indicatif : 39 kg	{}	1	u	1	39	Atelier	RDC	Hangar	DNIND

04.3 - éléments techniques de toiture : Gouttière et descente d'eau fluviale	Tube PVC - diam 50 - poids indicatif : 0,42 kg/ml	{L: 2152.2}	1	m	21,52	9,04	Atelier	Etage 1		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - eval surface / poids indicatif : 12 kg/M2 - S	{l: 200, L: 75}	3	m2	4,5	53,73	Atelier	RDC		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - acier - poids indicatif : 30kg/M2	{l: 230, L: 90}	2	m2	4,14	124,2	Atelier	RDC	Hangar	DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier - poids indicatif : 30kg/M2	{l: 300, L: 300}	1	m2	9	270	Atelier	RDC		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte - bois massif - huisserie bois - eval surface / poids indicatif : 21 kg/M2	{l: 145, L: 305}	1	m2	4,42	0	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier - poids indicatif : 30kg/M2	{l: 245, L: 146}	2	m2	7,15	214,62	Atelier	RDC		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - eval surface / poids indicatif : 12 kg/M2 - S	{l: 200, L: 90}	5	m2	9	107,46	Atelier	Etage 1		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier - poids indicatif : 30kg/M2	{l: 300, L: 300}	1	m2	9	270	Atelier	RDC		DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte - bois massif - huisserie bois - eval surface / poids indicatif : 21 kg/M2	{l: 200, L: 73}	4	m2	5,84	0	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
05.1 - portes intérieures	Porte métallique de service - acier - poids indicatif : 30kg/M2	{l: 200, L: 300}	5	m2	30	900	Atelier	RDC		DNIND
05.1 - Cloisons	Plâtre : BA13 - avec ossature - poids indicatif : 13 kg / M2 (10,2 kg plâtre + 2,8 kg ossature)	{l: 1912.84, L: 1912.84}	1	m2	365,9	3732,14	Atelier	Etage 1		DNIND
05.1 - Cloisons	Carreaux de plâtre - ep 100mm - poids indicatif : 100 kg / M2	{l: 793.02, L: 793.02}	1	m2	62,89	6288,81	Atelier	Etage 1		DNIND
05.1 - Cloisons	Plâtre : BA13 - avec ossature - poids indicatif : 13 kg / M2 (10,2 kg plâtre + 2,8 kg ossature)	{l: 369.377, L: 369.377}	1	m2	13,64	139,17	Atelier	RDC		DNIND
05.3 - Plafonds suspendus	faux plafond : dalle de plâtre - 60x60- - ossature non incluse - poids indicatif : 9,3 kg /M2	{l: 1374.34, L: 1374.34}	1	m2	188,88	1756,59	Atelier	Etage 1		DNIND
05.3 - Plafonds suspendus	Cornière - 60x60 - Eval MI - poids indicatif : 5,4 kg / ml	{L: 600}	10	m	60	324	Atelier	Extérieur	Abris voiture	DNIND
05.5 - menuiseries, métallurgie et quincaillerie (hors portes intérieures)	Mains-courante d'escalier - acier - eval ml / poids indicatif : 1,5kg/ml	{L: 1215.7}	1	m	12,16	18,24	Atelier	RDC		DNIND
05.5 - menuiseries, métallurgie et quincaillerie (hors portes intérieures)	Garde-corps - fer forgé - haut 95 cm - poids indicatif : 25kg/MI	{L: 890}	1	m	8,9	222,5	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	porte - Aluminium- simple vitrage - éval surface / poids indicatif : 17 kg / M2	{l: 250, L: 90}	1	m2	2,25	38,25	Atelier	RDC		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	{l: 450, L: 420}	4	m2	75,6	1512	Atelier	RDC		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 60, L: 120}	1	m2	0,72	14,11	Atelier	Etage 1		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	porte - Aluminium- simple vitrage - éval surface / poids indicatif : 17 kg / M2	{l: 200, L: 90}	1	m2	1,8	30,6	Atelier	RDC		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 120.91, L: 120.91}	5	m2	7,31	143,27	Atelier	Etage 1		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 100, L: 92}	1	m2	0,92	18,03	Atelier	Etage 1		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 120, L: 280}	1	m2	3,36	65,86	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 160, L: 150}	1	m2	2,4	47,04	Atelier	Etage 1		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 160, L: 100}	5	m2	8	156,8	Atelier	Etage 1		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 120, L: 195}	7	m2	16,38	321,05	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	porte - Aluminium- simple vitrage - éval surface / poids indicatif : 17 kg / M2	{l: 230, L: 180}	2	m2	8,28	140,76	Atelier	RDC		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Fenêtre - aluminium - simple vitrage- eval surface / poids indicatif : 19,6 kg / M2	{l: 109, L: 90}	4	m2	3,92	76,91	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Grille acier - poids indicatif : 11kg / M2	{l: 323.527, L: 323.527}	1	m2	10,47	115,14	Atelier	RDC		DNIND
06.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	{l: 330, L: 420}	3	m2	41,58	831,6	Atelier	RDC		DNIND
07.2 - revêtement murs et plafonds	Lambris PVC - poids indicatif : 1,92kg/M2	{l: 775.55, L: 775.55}	1	m2	60,15	115,48	Atelier	Etage 1		DNIND
08.1 - équipements de chauffage : chaudières, radiateurs à eau; radiateurs électriques...	Radiateur type 11 (1 panneau - 1 rg ailette) - poids indicatif : 28 kg/m2	{l: 40, L: 55}	5	m2	1,1	30,8	Atelier	Etage 1		DNIND
08.1 - équipements de chauffage : chaudières, radiateurs à eau; radiateurs électriques...	Radiateur type 11 (1 panneau - 1 rg ailette) - poids indicatif : 28 kg/m2	{l: 45.8, L: 65.6}	3	m2	0,9	25,24	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
08.1 - équipements de chauffage : chaudières, radiateurs à eau; radiateurs électriques...	Radiateur type 11 (1 panneau - 1 rg ailette) - poids indicatif : 28 kg/m2	{l: 40, L: 40}	1	m2	0,16	4,48	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND

09.1 - production ECS : ballons eau chaude...	Ballon ECS - 300L - poids indicatif : 93 kg	{}	1	u	1	93	Atelier	Etage 1		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tuyau - cuivre - diam 10 - poids indicatif : 0,25 kg / Ml	{L: 2278.7}	1	m	22,79	5,7	Atelier	RDC		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tuyau - cuivre - diam 10 - poids indicatif : 0,25 kg / Ml	{L: 3800}	1	m	38	9,5	Atelier	Etage 1		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tube acier - diam 100 mm - poids indicatif : 8,74 kg/ml	{L: 2040}	1	m	20,4	178,3	Atelier	RDC		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tuyau - cuivre - diam 20 - poids indicatif 0,59 kg/ml	{L: 757}	1	m	7,57	4,47	Atelier	RDC		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tube PVC - diam 110 - ep 2 mm (EP) poids indicatif : 1,19 kg / ml	{L: 330}	1	m	3,3	5,41	Atelier	RDC		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Tube acier - diam 300 mm - poids indicatif : 55,20 kg / ml	{L: 738}	1	m	7,38	409,59	Atelier	RDC		DNIND
09.2 - réseaux intérieurs de distribution et d'évacuation	Conduit aération - acier - non isolé - rectangulaire 900 / 600	{L: 514.3}	1	m	5,14	163,55	Atelier	RDC		DNIND
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Bac à douche - résine - 70 x 70 - poids indicatif : 22 kg / unité	{}	1	u	1	22	Atelier	Etage 1		DNIND
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Lavabo suspendu - céramique- poids indicatif : 7 kg / unité	{}	1	u	1	7	Atelier	RDC		DNIND
09.3 - appareils sanitaires : lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs...	Evier - inox - 2 bacs - 1 égouttoir - poids indicatif : 4 kg - indicateur réemploi (orée-CSTB) : 2,5 :l	{}	1	u	1	4,1	Atelier	RDC	Bureaux	DNIND
10.2 - distribution électrique (câblage, chemin de câble ...) - Réseau d'énergie - courant fort	Chemin de câble - acier -dim indicatives : 54x100- eval ml - poids indicatif : 0,76kg/ml	{L: 6000}	1	m	60	45,6	Atelier	RDC		DNIND
10.2 - distribution électrique (câblage, chemin de câble ...) - Réseau d'énergie - courant fort	Chemin de câble - acier -dim indicatives : 54x200- eval ml - poids indicatif : 1,32kg/ml	{L: 6000}	1	m	60	79,2	Atelier	RDC		DNIND
Z-bois	Panneau aggloméré (LDF)- ep 4 cm - eval M2 - poids indicatif : 26 kg/M2	{l: 924.186, L: 924.186}	1	m2	85,41	2220,71	Atelier	Etage 1		DNIND
Z-bois	lambris - bois pin maritime - ep 9 mm - eval M2- sans tasseaux - poids indicatif : 4.95 kg/m2 (lame)	{l: 1136.79, L: 1136.79}	1	m2	129,23	639,68	Atelier	Etage 1		DNIND
DNIND						180013,33				

Filières de réemploi

Materiaux	Surnoms	Filières de réemploi	Quantité	Masse (kg)	Pourcentage	Commentaires
Applique _ industrie _ luminaire _ poids indicatif : 4.9 kg	Applique _ industrie _ luminaire _ poids indicatif : 4.9 kg	Réemploi (générique)	32	156,8	100	
Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	Bac Acier - simple peau - eval surface - poids indicatif : 8 kg/M2	Réemploi (générique)	11	721,4	100	
Ballon ECS - 300L - poids indicatif : 93 kg	Ballon ECS - 300L - poids indicatif : 93 kg	Réemploi (générique)	1	93	100	
Ballon ECS -200L - poids indicatif : 76 kg	Ballon ECS -200L - poids indicatif : 76 kg	Réemploi (générique)	1	76	100	
Chemin de câble - acier -dim indicatives : 54x100- eval ml - poids indicatif : 0,76kg/ml	Chemin de câble - fils acier -dim indicatives : 54x100- eval ml - poids indicatif : 0,76kg/ml	Réemploi (générique)	1	45,6	100	
Chemin de câble - acier -dim indicatives : 54x200- eval ml - poids indicatif : 1,32kg/ml	Chemin de câble - fils acier -dim indicatives : 54x200- eval ml - poids indicatif : 1,32kg/ml	Réemploi (générique)	1	79,2	100	
Clavier à codes - digicode - poids indicatif : 0,257 kg	Clavier à codes - digicode - poids indicatif : 0,257 kg	Réemploi (générique)	2	0,52	100	
Conduit aération - acier - non isolé - rectangulaire 900 / 600	Conduit aération - acier - non isolé - rectangulaire - 560x1000 - poids indicatif : 31,8 kg/ml	Réemploi (générique)	1	163,55	100	
Cornière - 60x60 - Eval MI - poids indicatif : 5,4 kg / ml	Cornière - 60x60 - Eval MI - poids indicatif : 5,4 kg / ml	Réutilisation générique	10	324	100	usage différent de l'usage d'origine
détecteur de présence - poids indicatif : 0,2 kg	détecteur de présence - poids indicatif : 0,2 kg	Réemploi (générique)	3	0,6	100	
Garde-corps - acier - eval ml - poids indicatif : 25 kg / ML	Garde-corps toiture terrasse - acier - eval ml - poids indicatif : 25 kg / ML	Réemploi (générique)	1	617,71	100	
Garde-corps - fer forgé - haut 95 cm - poids indicatif : 25kg/ML	Garde-corps - fer forgé - haut 95 cm - poids indicatif : 25kg/ML	Réemploi (générique)	1	222,5	100	
Garde-corps piéton - acier- barreaudage 3x3 & H:1m - poids indicatif : 25 kg /ML	Garde-corps piéton - acier- barreaudage 3x3 & H:1m - poids indicatif : 25 kg /ML	Réemploi (générique)	1	87,5	100	
Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité	Lavabo + colonne - céramique - 50 à 70 cm, sans robinetterie ni vidage - poids indicatif : 29,6 kg / unité	Réemploi (générique)	2	59,2	100	
Luminaires (60x60) encastrés à lamelles / Réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	Luminaires (60x60) encastrés à lamelles / Réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	Réemploi (générique)	6,49	14,93	59	
Panneau affichage - liege - poids indicatif : 3,8 kg / M2	Panneau affichage - liege - poids indicatif : 3,8 kg / M2	Réemploi (générique)	1	2,68	100	
Panneau aggloméré (LDF)- ep 4 cm - eval M2 - poids indicatif : 26 kg/M2	Panneau aggloméré (LDF)- ep 4 cm - eval M2 - poids indicatif : 26 kg/M2	Réutilisation générique	1	2220,71	100	usage différent de l'usage d'origine
Porte métallique de service - 2 vantaux - acier - poids indicatif : 30kg/M2	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier + isolation nid d'abeille - poids indicatif : 30kg/M2	Réemploi (générique)	4	754,62	100	
Porte métallique de service - acier - poids indicatif : 30kg/M2	Porte métallique de service - 2 vantaux - acier + isolation nid d'abeille - poids indicatif : 30kg/M2	Réemploi (générique)	4,97	727,18	71	
Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	Poutrelle IPN 200 - poids indicatif : 26,4 kg/ml	Réemploi (générique)	25	4399,91	100	

Poutrelle IPN 240 - poids indicatif : 36,4 kg/ml	Poutrelle IPN 240 - poids indicatif : 36,4 kg/ml	Réemploi (générique)	9	1474,2	100	
Poutrelle IPN 280 - poids indicatif : 48,14 kg/ml	Poutrelle IPN 280 - poids indicatif : 48,14 kg/ml	Réemploi (générique)	1	356,24	100	
Poutrelle IPN 100 - poids indicatif : 8,39 kg/ml	Poutrelle IPN 100 - poids indicatif : 8,39 kg/ml	Réemploi (générique)	6	302,04	100	
Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	Poutrelle IPN 120 - poids indicatif : 11,2 kg/ml	Réemploi (générique)	20	12915,84	100	
Poutrelle IPN 170 - poids indicatif : 20,79 kg/ml	Poutrelle IPN 170 - poids indicatif : 20,79 kg/ml	Réemploi (générique)	2	249,48	100	
Poutrelle IPN 180 - poids indicatif : 22,01 kg/ml	Poutrelle IPN 180 - poids indicatif : 22,01 kg/ml	Réemploi (générique)	12	9508,32	100	
Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	Poutrelle IPN 340 - poids indicatif : 68,42 kg/ml	Réemploi (générique)	13	20802,42	100	
Poutrelle IPN 750 - poids indicatif : 197.55 kg/ml	Poutrelle IPN 750 - poids indicatif : 197.55 kg/ml	Réemploi (générique)	11	100988,15	100	
Poutrelle UPN 160	Poutrelle UPN 160	Réemploi (générique)	1	146,75	100	
Poutrelle UPN 220	Poutrelle UPN 220	Réemploi (générique)	1	152,04	100	
Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	Réemploi (générique)	7	2343,6	100	
Tube acier - diam 300 mm - poids indicatif : 55,20 kg / ml	Tube acier - diam 300 mm - poids indicatif : 55,20 kg / ml	Réemploi (générique)	1	409,59	100	
Tube creux - acier - 140x140 - poids indicatif : 24.03 kg / ml	Tube creux - acier - 140x140 - poids indicatif : 24.03 kg / ml	Réemploi (générique)	4	288,36	100	
Tube creux - acier - 150x50 - poids indicatif : 10,1 kg / ml	Tube creux - acier - 150x50 - poids indicatif : 10,1 kg / ml	Réemploi (générique)	4	147,46	100	
Tube creux - acier - 60x25 - poids indicatif : 5,4 kg / ml	Tube creux - acier - 60x25 - poids indicatif : 5,4 kg / ml	Réemploi (générique)	1	386,98	100	
Tube creux - acier - 70x70 - poids indicatif : 7.860 kg / ml	Tube creux - acier - 70x70 - poids indicatif : 7.860 kg / ml	Réemploi (générique)	6	172,13	100	
WC demi broyeur - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	Réemploi (générique)	1	32	100	

Filières de traitement des déchets

Composant	Filières de recyclage	Masses (kg)	Commentaires
Acier	Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	4023,72	
acier à séparer (quincaillerie -rails - huisserie...)	Hypothèse de référence acier à séparer (quincaillerie, rails - huisseries..) : benne en mélange / recyclage Matière = 90% et taux de collecte <100%	851,69	
Aluminium	Hypothèse de référence - aluminium : benne en mélange / recyclage Matière = 90% (attention taux de collecte <100%)	83,84	
Autres DEEE (non dangereux)	Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux	42,78	
Autres plastiques alvéolaires	Hypothèse de base plastique alvéolaire : 50% incinération valorisée - 50% élimination (dont incinération non valorisée)	75	peu d'informations disponibles
Béton	Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	15469,28	
Béton - cellulaire	Hypothèse de référence béton cellulaire (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	840774,78	
béton armé - avec acier à séparer	filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%	563613,03	la distance à parcourir est un élément important dans la faisabilité de ce scénario.
Bois B (peints, meubles)	Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%	800,87	
Brique plâtrière	Fin de vie de référence (réf : assises des déchets) : 100% enfouissement en ISDND	419,94	
Carrelages et faïences	Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravat) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%	17505,28	
Céramique sanitaire	Filière de référence : recyclage 23% - élimination : 23% - remblayage carrière : 45%	301,5	
Ciment	Hypothèse de référence ciment (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	210193,69	
Cuivre	Fin de vie de référence = 90% recyclage du cuivre (attention taux de collecte <100%)	19,67	
DD - tubes fluorescents et lampes	filière de référence RECYCLUM : 87,8% recyclage - Ecosystème ESR - tube fluorescent / néon / lampes) LED	42,92	chiffres de recyclage fournis par ECOSYSTEM
DEA	Hypothèse de référence REP - VALDELIA ou ECO-MOBILIER	0	chiffres traitement VALDELIA - 2020
Déchet complexe - menuiserie ou cloison - alu+verre	Hypothèse de Référence Fin de Vie menuiserie alu (inies): 28% recyclage - 72% élimination	843,07	référence inies utilisée : LAPEYRE / Fenêtres et portes fenêtres PVC teintes claires Lapeyre Industries (v.1.1)
DEEE - dangereux	Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE	19,17	par simplification la réutilisation et la préparation pour le réemploi sont intégrés dans les chiffres du recyclage
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation...)- non DD	Collecte via ECOSYSTEM génie climatique non DD	0	
Métaux mélangés	Hypothèse de référence métaux mélangés : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%...	0	
plâtre	Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : recyclage 16% - Elimination : 84%	11111,67	
PVC - Rigide hors profils menuiserie	Filière de référence PVC rigide hors menuiserie (ADEME - analyse de la chaine de valeur du Recyclage du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée	129,93	
Résine	Hypothèse de référence résine : 0% recyclage - 100 % enfouissement (peu d'information disponible)	22	
Verre hors Menuiserie	Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	398,71	
Verre sur Menuiserie	Filière de référence verre sur menuiserie (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	125,77	

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE n° 76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- **AC ENVIRONNEMENT ;**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche de plomb avant travaux/démolition
- Diagnostic plomb et/ou recherche de plomb après travaux
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Equipements Matériaux et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mэрule
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Audits énergétiques
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de décence - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Sécurité piscine

- Relevé de cotes et plan de l'existant en copropriété
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Prélèvement d'air et diagnostic en zone radioactive
- BIM (plan 3D) avec hébergement des données
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Emission d'attestation CEE (Certificat d'Economie d'Energie)
- Prélèvements en vue de l'analyse de la teneur en plomb dans l'eau
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Création et vente de logiciels

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	parsinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	parsinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	parsinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	parsinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour lessites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	parsinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	parsinistre
RESPONSABILITÉ CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR	parsinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	parsinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	parsinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2022 au 31/12/2022, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.



Fait à Paris, le jeudi 23 décembre 2021 – OB/MM

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

AFLEYA certifie par la présente attestation que la personne ci-dessous dénommée a bien suivi la formation décrite conformément aux dispositions de l'article L 6353-1 du code du travail.

Nom : **RIO** Prénom : **NICOLAS**

Intitulé de la formation : **« formation au diagnostic PEMD »**

Lieu : locaux de AC ENVIRONNEMENT – ARCUEIL

Durée : 15 heures

Date du stage : 29/30 novembre 2022

Intervenant : Dominique RENARD BRAZZI – formatrice de AFLEYA.

Évaluation des acquis de la formation :

Lors de la formation, des questionnements, des exercices et des mises en situation ont permis au stagiaire de mettre en œuvre et de vérifier ses acquis concernant les savoirs relatifs à l'objectif pédagogique de la formation décrit ci-après.

Objectifs pédagogiques de la formation :

A l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Maîtriser les principaux modes de traitements et filières de valorisation des gisements de déconstruction
- Connaître les processus des filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage
- Réaliser un inventaire sur site en captant les bonnes informations sur les PEMD pour optimiser leur valorisation
- Faire des préconisations pour optimiser la valorisation des différents PEMD de déconstruction
- Rédiger un rapport de diagnostic - Avoir des arguments pour défendre son diagnostic.

Cette attestation peut être intégrée dans votre passeport orientation-formation.
(Article L.6315-2 du code du travail)

Fait à Montigny le Bretonneux, le 2 dec. 2022.

Signature AFLEYA:



Dominique Renard-Brazzi
Fondatrice et Dirigeante
AFLEYA

Signature stagiaire :

